

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

FRANC. DES ABONNEMENTS 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suiss. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
Fribourg
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Le projet

de conversion des rentes françaises.

La bouderie calculée de l'Allemagne.

Voyage d'un ancien ministre allemand.

L'inquiétude des partisans de M. Hoover.

Hier, vendredi, à Paris, le programme de la session parlementaire extraordinaire qui a à s'occuper de la conversion des rentes françaises s'est déroulé comme on le prévoyait.

Aussitôt après le dépôt du projet de loi, la séance a été suspendue pour permettre à la commission des finances de se réunir.

Hier soir, à 6 h. 30, après que M. Lamoureux, rapporteur, eut donné un avis favorable au projet de loi, trois demandes d'ajournement, présentées par la droite et par l'extrême-gauche (MM. Marin et Taittinger, d'une part ; M. Monjauvis, de l'autre), ont été repoussées à une forte majorité.

A 10 h. 30, enfin, la discussion du projet de loi s'est engagée. Ce projet de loi demande l'autorisation de procéder au remboursement ou à la conversion à la rente nouvelle 4 1/2 % des rentes, 5 % 1915 et 1916, 6 % 1920, 6 % 1927, 5 % 1928, des obligations 6 % 1927 et des bons du trésor 7 1/2 % 1927, portant sur un capital de 85 milliards. La rente 4 1/2 % sera remboursable en 75 ans au pair.

Après que M. Germain-Martin, ministre des finances, eut présenté les raisons qui militent en faveur des conversions, la Chambre a entendu M. Vincent-Auriol, qui a annoncé que les socialistes voteront le projet ; M. Herriot, président du Conseil, qui a appuyé son ministre des finances ; M. Flandin, qui, ancien ministre des finances, a parlé en faveur du projet.

Tard dans la nuit, la séance se poursuivait. Nul doute que le projet de loi ne soit finalement voté par la Chambre et par le Sénat, de telle sorte que, lundi, la loi pourra être promulguée.

On lira plus loin la lettre que M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich, a adressée à M. Henderson, président de la conférence du désarmement, et dans laquelle l'homme d'Etat allemand fait part de la décision du gouvernement du Reich de ne pas prendre part à la séance du bureau de la conférence, le 21 septembre, à Genève.

L'officieuse agence Wolff a fait savoir, au sujet de la question de l'égalité de droits en matière d'armements, que le gouvernement allemand n'avait pas l'intention de répondre par écrit à la note française de dimanche.

Le gouvernement du Reich regrette que cette note ne marque, dans aucun de ses points importants, un rapprochement en ce qui concerne le mémoire allemand du 29 août. Dans ces conditions, le gouvernement de Berlin estime qu'il n'est pas utile de poursuivre l'échange de vues par voie de notes diplomatiques. Cependant, il reste prêt, comme autrefois, à prendre part à des entretiens et délibérations diplomatiques.

M. von Neurath a reçu, hier, vendredi, M. François-Poncet, ambassadeur de France, et lui a fait part des intentions du gouvernement du Reich dans le sens ci-dessus indiqué. Les autres gouvernements ont été également avisés du point de vue adopté par le gouvernement du Reich.

M. Philippe Barrès, qui est actuellement en Amérique, a envoyé au *Matin*, de Paris, des renseignements fort intéressants sur les raisons du voyage aux Etats-Unis de M. Curtius, ancien ministre allemand des affaires étrangères, qui vient d'arriver à New-York.

Jugeant que la question des réparations est définitivement réglée, M. Curtius, dont la mission paraît plus qu'officieuse, sinon officielle, va faire aux Etats-Unis une soixantaine de conférences sur le fameux collier polonais, qui paraît devoir être désormais

au premier rang des revendications allemandes. L'ancien ministre visitera notamment le centre des Etats-Unis, où la population compte des îlots importants d'origine germanique et où l'ignorance parfois phénoménale des questions européennes rend le terrain très favorable à une telle action.

Si les événements marchent comme il l'entend, M. Curtius abordera également le problème des revendications coloniales.

Dans son voyage à travers les Etats-Unis, l'ancien ministre allemand sera accompagné de son fils, qui est depuis plusieurs années à New-York.

M. Brann, candidat des démocrates, qui a été élu gouverneur de l'Etat du Maine (Etats-Unis), est le premier gouverneur démocrate que cet Etat ait eu depuis cinquante ans. Jamais un démocrate n'avait recueilli autant de suffrages dans le Maine. Les républicains, par contre, ont réuni moins de voix qu'aux trois dernières élections qui ont eu lieu pendant la campagne présidentielle. D'autre part, les démocrates ont conquis deux des trois sièges du Congrès qui sont attribués à l'Etat du Maine.

La prohibition de l'alcool n'a pas été la question dominante pour l'élection au poste de gouverneur. Mais elle a joué un rôle important dans la désignation des membres du Congrès. Les démocrates avaient fait campagne contre la prohibition de l'alcool, tandis que les républicains avaient manifesté leur attachement à la loi Volstead. Or, deux républicains sur trois ont été battus.

Le parti républicain est consterné de ce résultat. M. Hoover a envoyé au président du comité national dudit parti un message insistant sur la nécessité d'un effort vigoureux.

Le président de l'association contre la prohibition a déclaré que l'élection dans le Maine de deux candidats partisans de la modification de la loi Volstead sonnait le glas de l'interdiction de l'alcool.

Le sénateur Hastings, du Delaware, directeur-adjoint de l'organisation républicaine de l'Est, a déclaré à propos de cette élection : « Il est heureux pour les républicains que cette élection ait eu lieu si tôt, car elle contribuera fortement à réveiller l'activité de nombreux républicains, qui ont le défaut de ne pouvoir croire sérieusement que des hommes comme Roosevelt et Garner pourraient devenir président et vice-président des Etats-Unis. L'élection du Maine montre que c'est bien une chose possible. Il se peut qu'elle provoque l'alarme indispensable pour sauver le pays d'un tel désastre. »

Mais, dans les milieux bien informés et impartiaux de New-York, on est d'avis que de nombreux électeurs républicains manquent d'enthousiasme vis-à-vis de M. Hoover et considèrent sa politique avec méfiance ou même avec hostilité, tout en restant très froids à l'égard de M. Hoover. Il en résulte une indifférence rare en ce qui concerne l'issue des élections.

D'autre part, l'incertitude persiste au sujet de la politique qu'adopterait le parti démocrate, s'il parvenait au pouvoir.

Le candidat démocrate, M. Roosevelt, au cours de la tournée qu'il a commencée dans les Etats de l'ouest, prononcerait un discours très « radical » sur la réforme agricole.

NOUVELLES DIVERSES

Une des commissions du congrès international des classes moyennes, réuni à Gand, a émis le vœu de voir se créer à Genève un organisme des classes moyennes similaires au Bureau international du travail.

La troisième escadre de croiseurs de la flotte britannique de la Méditerranée se rendra au port bulgare de Varna ; le roi Boris et la reine sont actuellement à Varna pour lui faire une réception.

Pour cimenter l'union des Suisses

Les Suisses sont bien plus unis que beaucoup d'autres peuples, mais pas autant qu'il le faudrait.

Nous sommes travaillés par les mêmes ferments de désagrégation qui produisent ailleurs des fièvres pernicieuses ; mais, grâce à notre tempérament tranquille et résistant, ces microbes n'agissent que comme des virus atténués. Nous finissons par nous tirer d'affaire tant bien que mal au milieu des germes morbides qui franchissent nos frontières et nous font éprouver quelques maux des maladies épidémiques qui sévissent dans les pays voisins.

En Allemagne, ce sont des luttes politiques toujours renouvelées entre un nationalisme violent, qui peut amener les plus grands malheurs, et un patriotisme sage, qui voit la reconstitution nationale dans l'ordre public et dans la renonciation à un programme de revanche. En France, c'est la persistance de l'esprit anticlérical chez les deux plus forts partis de la Chambre, ver rongeur qui entame une union sacrée nécessaire à la prospérité générale. En Belgique, c'est l'animosité profonde créée par les querelles linguistiques. En Angleterre, ce sont les difficultés économiques, qui mettent le gouvernement britannique aux prises avec le sentiment d'autonomie toujours plus accentué chez les Dominions. L'Espagne a vu surgir une révolution qui passe par toutes les phases du jacobinisme et du terrorisme. La Russie reste plongée dans le chaos de la barbarie établie par la dictature de Lénine, continuée par celle de Staline. Seule, la dictature italienne a des effets notablement bienfaisants pour le pays ; mais, quand la main puissante de M. Mussolini cessera d'exercer sa pression, nul ne peut dire quels courants domineront dans la péninsule du sud des Alpes.

L'Europe reste donc en ébullition. Chaque Etat vit dangereusement, menacé par des révolutionnaires à l'intérieur, en proie aux embarras économiques et dans la crainte des complications politiques qui peuvent venir du dehors et recommencer une guerre avant même que les désastres de la précédente soient réparés.

Il y aurait ainsi l'obligation pour les Etats de se montrer forts et pour les peuples le devoir d'être unis, s'ils ne veulent courir le risque de se voir emporter par une tourmente à chaque instant possible.

Demain, la Suisse exprimera sa reconnaissance au Tout-Puissant de l'avoir gardée jusqu'ici des périls auxquels elle a été en butte et prierà la Providence d'écartier les maux du présent et ceux de l'avenir. Cet acte de foi et d'espérance, pour être meilleur, s'accompagnera de la promesse solennelle que nous ferons de chercher à mériter la protection que nous sollicitons en nous montrant plus chrétiens et plus fraternels, moins oublieux des traditions religieuses qui ont fait la grandeur de notre pays dans un passé aujourd'hui trop lointain.

Nous n'avons pas toujours été fraternels ; notre Confédération est faite de vingt-deux cantons qui se sont souvent combattus et dont quelques-uns, pour se réjouir dans la patrie commune, doivent refouler quelques souvenirs de leur histoire.

Les plaies de nos luttes de cantons à cantons sont depuis longtemps cicatrisées. Il nous reste à grandir en force par une union loyale et une solidarité franche, qui s'affirmeront dans toutes les éventualités.

Ce n'est la faute de personne dans la génération présente, mais il nous manque, pour être forts, le facteur important de l'unité confessionnelle, car les croyances communes forment un lien qui assure la cohésion des citoyens d'une nation. Il nous manque aussi l'unité de langue, qui donne tant d'élan aux trois grandes puissances qui nous environnent. Rien n'empêche les Suisses de langues différentes d'avoir les uns pour les autres beaucoup d'estime et de respect ; cependant, ils se comprennent moins bien, et ils agissent parfois à l'encontre les uns des autres, faute d'avoir mûri leurs inspirations dans une méditation commune.

Résignons-nous. La patrie s'est formée sans nous au gré et au hasard des circonstances et nous n'avons pas la mission et les moyens de la repétrir. Travaillons dans

les conditions actuelles, pour les améliorer, pour empêcher les lacunes que nous constatons d'avoir leurs fâcheuses conséquences.

Depuis un demi-siècle au moins, les luttes sur le terrain religieux, qui avaient déjà perdu beaucoup de leur acuité, se sont presque éteintes. Il convient de s'en féliciter, tout en faisant remarquer que la disparition graduelle de l'animosité anticonfessionnelle est dictée à quelques-uns non par une juste tolérance mais par une indifférence complète à l'égard des croyances positives. Cette disposition ne fait que transporter la lutte sur le terrain des principes philosophiques, et l'on a vu, à propos de la discussion du projet de code pénal fédéral, quels ravages la libre pensée a faits dans les têtes de plusieurs hommes politiques. En outre, on a la douleur d'observer que, dans les masses populaires ou même les milieux cultivés des villes, il y a un éloignement toujours plus accusé pour la religion. Le dimanche n'est plus sanctifié par une multitude de gens, qui laissent passer les jours, les semaines, les mois et les années sans se recueillir un instant à la pensée de Dieu. Voyons la Suisse comme elle est : poétiquement belle le premier août, dans la sérénité du soir, avec le chant de l'hymne national et les feux paisibles allumés sur tout son horizon. La Suisse, alors, prie, ou plutôt, elle contemple l'harmonieux mystère de son paysage dans le ciel étoilé. Mais regardez aussi cette Suisse dans l'ébranlement de toute la jeunesse qui court débraillée vers les plages où l'attire un sans-gêne scandaleux. La Suisse, elle aussi, est entraînée à des mœurs dont rougiraient nos ancêtres.

Nous avons un programme à accomplir au milieu de ce dévergondage ; d'abord nous en préserver nous-mêmes et empêcher ceux dont nous sommes responsables d'y participer. Nous nous plaignons de la disparition de l'esprit chrétien ; il est emporté par l'esprit des jouissances malsaines, qui trouve tant de complaisances.

A côté de tout ce mal, il y a aussi quelque bien qui nous console. Nous songeons à ces belles et grandes paroisses catholiques, nombreuses dans nos campagnes et dans nos villes, où, sous l'impulsion d'un clergé zélé, les œuvres de sanctification sont si agissantes.

Quand nous espérons malgré tout pour la Suisse de demain, notre pensée se reporte à ces groupes de fidèles qui donnent le bon exemple de leur conduite et de l'ardeur de leur foi. C'est sur eux qu'on peut compter pour rendre à Dieu, demain, le juste hommage qui lui est dû. Si chacun doit remercier le Créateur pour les grâces qu'il en a reçues, la collectivité, la nation aussi a des devoirs envers Lui : implorer son pardon, pour les désordres publics que, par lâcheté, elle a laissés s'établir ; le remercier de nous avoir, une année de plus, fait jouir du bienfait de la paix malgré l'inquiétude générale ; solliciter de la divine Miséricorde le secours opportun et urgent qui permettra à notre pays de poursuivre heureusement sa destinée.

Demandons tous à Dieu de nous inspirer l'esprit d'union et de concorde, qui double les forces d'un pays aux heures critiques de l'histoire. Entourons de notre confiance les dignes magistrats qui veillent sur nos intérêts ; aimons notre armée, qui est notre sauvegarde et qui par sa préparation méthodique et intense garantit notre patrimoine d'indépendance et de liberté. Réchauffons et animons le patriotisme endormi ou latent de ceux qui se sont égarés dans les mauvaises fréquentations de l'Internationale et qui ont bu le lait empoisonné du pacifisme. Nous ignorons trop que certaines mauvaises herbes socialistes ont poussé des racines dans le jardin de notre jeunesse suisse. Il y a des assemblées où l'on renie la patrie, où l'on prêche le refus du service militaire. Ce sont là souvent des bravades et des malédiction destinées plutôt à traduire un mécontentement quelconque contre l'autorité ou les classes dominantes ; on devient quasi anarchiste pour manifester une rancune réelle quoique injustifiée et inexplicable. Cet état d'esprit est dangereux ; il faut soustraire la jeunesse à ces leçons de révolte. Il faut la diriger vers les écoles de patriotisme ; nos sociétés d'éclai-

reurs, nos sociétés de tir et de gymnastique qui cultivent les exercices les plus en rapport avec la défense de la patrie ; il faut exposer aux enfants les mâles beautés de notre histoire nationale en montrant combien étaient chrétiens les héros dont ils lisent les exploits ; il faut insister sur le fait que le bienheureux Nicolas de Flue, que tous les Suisses vénèrent, fut un grand serviteur de la patrie et qu'il continua de l'être tout en se sanctifiant dans son ermitage du Ranft.

Dévotés à notre pays et fidèles à nos devoirs de chrétiens, telles sont les dispositions que nous devons avoir pour mettre nos esprits et nos cœurs en harmonie avec la pensée de ceux qui ont institué la journée d'action de grâces de la Confédération suisse.

Les recettes destinées aux assurances

Le vote massif du 6 décembre, l'urgence d'une aide immédiate aux vieillards nécessiteux, d'une part ; les graves difficultés financières résultant de la crise, d'autre part, ont posé devant l'opinion publique le délicat problème de l'utilisation provisoire des recettes fiscales destinées aux assurances.

Le 6 décembre signifie nettement que le problème des assurances ne sera pas résolu immédiatement. Par conséquent, l'aide aux vieillards, aux veuves et aux orphelins nécessiteux doit être examinée et résolue, pour valoir à titre provisoire. Les circonstances économiques et financières actuelles confèrent, du reste, à cette délicate question une particulière actualité.

Il est, en effet, à redouter que, à brève échéance, nombre de communes, plus spécialement touchées par la crise, ne soient momentanément plus en mesure, par leurs propres moyens, de remplir leurs devoirs envers les nécessiteux. Mais la crise n'a pas seulement déséquilibré le budget des communes, elle éprouve aussi douloureusement les finances de la Confédération et celles des cantons. Et, cependant, communes, cantons et Confédération devront continuer à satisfaire aux exigences sociales résultées de la crise. Il faudra, quoi qu'il en puisse coûter, continuer à aider tous ceux qui manquent de travail et de pain. Ce n'est point manquer aux devoirs futurs que de s'efforcer d'abord de couvrir convenablement les besoins sociaux immédiats.

Pour fournir des moyens financiers à la lutte contre le chômage, le Département de l'économie publique proposait, au printemps, d'attribuer provisoirement au fonds du chômage une fraction de la recette du tabac et de la future recette de l'alcool, le solde restant réservé au fonds des assurances.

Plus tard, on suggéra une autre solution. Le 50 % de la recette du tabac et de l'alcool reste acquis au fonds des assurances ; le 10 % ira aux vieillards par l'intermédiaire des cantons ou des sociétés de bienfaisance ; le 20 % serait réservé aux besoins du chômage et le 20 % versé à un fonds à créer en faveur de l'agriculture.

Le Département des finances, tenant compte à la fois de la situation financière de la Confédération et de la nécessité d'une aide immédiate vraiment efficace aux vieillards, a proposé de prélever tout d'abord sur le produit de l'impôt sur l'alcool et le tabac une somme suffisante pour organiser immédiatement une aide utile en faveur des vieillards, des veuves et des orphelins nécessiteux, spécialement dans les communes obérées. Il va de soi que la répartition de l'importante somme nécessairement indispensable à cette œuvre provisoire ne saurait être imposée à des œuvres de bienfaisance qui ont rendu et rendront encore, dans leur sphère normale d'activité, des services éminents, mais qui ne sont pas organisées pour une tâche aussi vaste et aussi compliquée. Cette délicate mission doit être confiée aux cantons.

Quelle doit être cette somme ? Le 10 % correspond approximativement à 3 millions et demi. En effet, l'alcool ne fournira, pour les premières années, qu'une partie de la recette normale qui ne sera atteinte que plus tard. N'oublions pas, en effet, que, en prévision de l'imposition de toutes les boissons distillées, débitant et consommateur ont fait d'amples provisions. Il faudra ensuite, pendant la première période, subventionner courageusement la transformation du verger suisse pour réduire le plus tôt possible la production du fruit à cidre et, partant, la distillation. Rappelons enfin que l'impôt sur le tabac n'est pas encore acquis. Pour le moment, l'imposition consiste uniquement en droits d'entrée perçus à la frontière. Il faudra donc présenter un nouveau projet et réussir à le faire accepter.

Au début, c'est-à-dire pour les premières années, la recette annuelle du tabac et la part de

La Confédération à la recette de l'alcool ne dépassera pas 35 millions. Il est, par conséquent, évident que la dixième de cette somme, c'est-à-dire environ trois millions, ne saurait suffire à aider utilement les vieillards, les veuves et les orphelins besogneux. Il faut, par conséquent, envisager une somme très supérieure à cela. D'abord, parce qu'il faut que l'aide aux vieillards soit efficace. Ensuite, il sera moins onéreux pour la Confédération de contribuer sous cette forme à faciliter aux communes obérées leurs tâches sociales plutôt que d'avoir à les aider directement aux frais de la caisse fédérale. Rappelons, à cet égard, que nombre de communes sont déjà en instance pour obtenir, sous une forme à trouver, l'appui fédéral.

D'autre part, au point de vue tactique, il serait sage d'obtenir le retrait de l'initiative. Il serait en effet préférable, au lieu de voter sur l'initiative et le contre-projet des Chambres, de se mettre d'accord sur l'utilisation provisoire de la recette sur l'alcool et le tabac. L'initiative étant retirée, il faudrait faire voter, le même jour, sur le projet concernant l'utilisation provisoire des recettes destinées à l'assurance et, éventuellement, sur le nouveau projet du tabac. Il n'est pas exclu que le référendum soit demandé contre le nouveau projet d'impôt du tabac.

L'attente directe d'une certaine somme à la lutte contre le chômage et d'une autre somme à un fonds à créer en faveur de l'agriculture ne paraît pas recommandable, ni au point de vue tactique, ni au point de vue technique. A vouloir gagner tel groupe par l'octroi de certains avantages, on risque de faire des jaloux et, par conséquent, des adversaires. Il faudrait, une fois pour toutes, renoncer définitivement au système des affectations spéciales, aboutissant à l'émiettement et au désordre budgétaire.

La décision prise, le 12 septembre, par le Conseil fédéral, a tenu compte, dans une importante mesure, des différents points de vue. Elle réserve avant tout le 50 % approximativement à la Confédération pour couvrir les dépenses imposées par la crise. Cela signifie que cette somme pourra être légèrement augmentée, mais aussi réduite, suivant les circonstances. Du solde, c'est-à-dire 15 à 17 millions, une partie sera réservée aux cantons. La somme en sera déterminée plus tard. L'excédent est versé au fonds des assurances.

Cette solution simple et rationnelle tient largement compte du point de vue auquel devait nécessairement se placer le Département des finances. Elle concilie les besoins présents, c'est-à-dire les exigences immédiates avec l'avenir, les exigences financières avec les devoirs sociaux. Elle ne sacrifie pas les vieillards, les veuves et les orphelins, dont les besoins sont peut-être plus aigus que ne le seront ceux de la génération future. Allons au plus pressant et par des moyens immédiats et suffisants.

Développée et appliquée sagement, la formule du Conseil fédéral contribuera efficacement à soulager sans plus tarder ceux qui manquent de travail et de pain; elle allégera la situation de nos finances publiques fédérales, cantonales et communales qui, sur toute la ligne, est devenue inquiétante. Elle vaudra au pays l'apaisement sur une question de nature particulièrement irritante et cela à un moment où nous avons besoin de paix et d'union.

M. Motta à Blitzingen

M. Motta, président de la Confédération, revenant de Locarno par le col du Simplon, a visité, jeudi, les lieux du sinistre de Blitzingen. Il est allé voir le curé et le président de la commune et a pu se rendre compte de l'étendue considérable des dommages. Il a exprimé la certitude que l'esprit de solidarité du peuple suisse et de ses autorités accordera une aide généreuse et efficace aux habitants éprouvés de ce village.

La conférence du désarmement

M. Litvinof, commissaire du peuple aux affaires étrangères de Russie, a fait savoir à la Société des nations qu'il participera aux séances du bureau de la conférence du désarmement, mais que, jusqu'à nouvel ordre, il n'enverra plus de délégués aux commissions techniques.

M. Arthur Henderson, président de la conférence du désarmement, arrivera demain dimanche, à Genève. M. Bénès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, rapporteur général de la conférence, a annoncé son arrivée pour lundi. Sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères, M. Paul-Boncour, ministre français de la guerre, et M. Rosso, ambassadeur d'Italie à Washington, arriveront probablement mardi au siège de la Société des nations.

La première séance du bureau de la conférence du désarmement aura lieu mercredi matin.

Fête des vendanges

Le 1^{er} et le 2 octobre aura lieu, à Neuchâtel, la fameuse fête des vendanges, qui est l'une de nos plus belles et de nos plus joyeuses manifestations nationales.

Le samedi soir déjà aura lieu un grand spectacle en plein air et le dimanche après midi verra défiler, dans les rues de la jolie petite capitale vinicole, le célèbre cortège qui s'inspirera, cette année, de ce thème curieux et gaiement prometteur: « Pour la soif ».

Ce sera l'occasion, pour les artistes chargés d'élaborer ce cortège, d'évoquer avec goût et esprit, tout le faste de l'Orient, grâce au thé et au café, et la saine et spirituelle bonhomie de notre peuple, grâce aux vins de nos coteaux, du Léman jusqu'au Rhin en passant par les lacs jurassiens.

A propos d'un article déplacé

L'illustré, qui vient de paraître, a publié la déclaration suivante :

« La page de notre dernier numéro intitulée « La paix ou la guerre » a surpris certains lecteurs et quelques confrères. Notre rédacteur responsable, étant en vacances lorsqu'elle a été préparée, n'a pu en prendre connaissance qu'à son retour, une fois le journal sorti de presse. Il déplore le manque d'objectivité de ce texte, rédigé par son remplaçant. Ce dernier n'a guère qu'une excuse : sa grande jeunesse, cause de son manque de pondération. Quant à notre revue, fidèle à la ligne de conduite qu'elle a suivie jusqu'ici, elle repousse formellement le reproche de s'en prendre à notre armée et de se faire, d'une manière quelconque, l'instrument de propagande d'une doctrine politique. »

Il s'agissait, on s'en souvient, d'un salmigondis étrange sur la « comédie du désarmement », article pêle-mêle où traînaient tous les vieux clichés de la propagande bolchéviste. Quelques photographies étaient dédicées aux « impérialismes nationaux qui s'affirment de plus en plus en Europe ». Or, comme impérialistes européens, on voyait des soldats suisses.

Souhaitons que l'an prochain le rédacteur remplaçant ait acquis pondération et objectivité. Quant à sa grande jeunesse, elle passera bien toute seule, hélas !

Les traitements fédéraux

La commission du Conseil national pour l'adaptation des traitements du personnel fédéral aux situations modifiées a décidé hier vendredi, à Berne, par 11 voix contre 9 de maintenir le principe d'une diminution de 10 % pour 3 ans et demi à dater du 1^{er} juillet 1933. Une minorité de 9 voix s'est prononcée en faveur d'une réduction de 7 % allant du 1^{er} avril 1933 à fin 1934 soit pour 21 mois.

La commission, conformément à la proposition Reichling, a décidé de verser une allocation supplémentaire en plus de l'allocation actuelle pour chaque enfant des familles de trois enfants et plus.

La proposition de M. Keller, tendant à renoncer à la réduction pendant le mois de décembre, proposition qui avait été rejetée à Zermatt, a été reprise par M. Z'graggen et adoptée par la commission.

L'abandon de la réduction en décembre s'appliquera aussi aux célibataires.

Cours de culture supérieure au Tessin

Un comité, présidé par M. Arnaldo Bettelini, a eu l'idée de rassembler à Locarno des représentants des trois civilisations de la Suisse pour y donner un certain nombre de conférences sous forme d'un cours de culture supérieure destiné à resserrer les liens unissant les intellectuels de notre pays.

Ce cours aura lieu dans le palais de la Société d'électricité de Locarno et débutera le dimanche, 9 octobre, à 4 heures de l'après-midi. Il se poursuivra jusqu'au 15 octobre pour se terminer le 16 par un voyage dans le Tessin méridional. La plupart des conférenciers sont professeurs aux universités suisses. Parmi les orateurs français, M. William Martin, de Genève, traitera : *Le problème des origines de la Confédération, le développement de l'Etat et la formation du territoire*. Signolons un des conférenciers de langue italienne M. le conseiller national Tarchini, qui fera un exposé juridique de *L'esprit de la constitution tessinoise*. Plusieurs conférenciers parleront en allemand.

La Société des hôteliers de Locarno accordera des facilités aux personnes qui désirent suivre ce cours. Le Bureau de renseignements de Locarno donnera toutes les indications désirées.

NÉCROLOGIE

M. Zumbühl, ancien conseiller d'Etat

A Wolfenschiessen (Nidwald), est décédé, après de longues souffrances, à l'âge de soixante-cinq ans, l'ancien conseiller d'Etat J. Zumbühl-Haecki, qui, durant de nombreuses années, fut directeur des travaux publics de Nidwald.

PETITE GAZETTE

Un souterrain et un trésor

M. Théophile Robbens, tailleur à Plaisance-du-Touch, localité de la banlieue de Toulouse (Haute-Garonne), faisait exécuter des réparations à sa maison. Apercevant une grosse dalle dans le sous-sol, il eut l'idée de la soulever. Il se trouva en présence d'un trou profond de six mètres environ. Etant descendu dans l'excavation, il s'aperçut qu'il était dans un long souterrain. Mais sa surprise fut plus grande encore lorsque, dans un coin, il découvrit une masse d'argent pesant approximativement cent vingt kilos. Le propriétaire de l'immeuble a fait des démarches pour obtenir l'autorisation de commencer des fouilles.

ARCHÉOLOGIE

Découvertes aux Grisons

Les fouilles poursuivies sur l'emplacement du cimetière de Castaneda (Mesocco) et à l'endroit où les habitations se trouvaient ont amené de nouvelles découvertes intéressantes. Une habitation datant du IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ a déjà été mise au jour; plusieurs autres bâtiments le sont en partie. On a découvert également un énorme mur de retranchement comme on n'en a jamais trouvé dans la Suisse méridionale. Les fouilles sont organisées par le Musée rhétique de Coire, avec le concours des autorités et de la Société suisse de préhistoire.

La conversion de la rente française

Un Conseil des ministres

Paris, 16 septembre.

Les ministres se sont réunis à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Germain-Martin, ministre des finances, a soumis au Conseil les modalités du projet et la loi sur la conversion de la rente. Il a exposé les motifs de l'amélioration du crédit public et de l'allègement budgétaire qui rendait nécessaire le dépôt de ce projet de loi. Il a indiqué les raisons qui ont dicté le choix du type 4,5 % amortissable en 75 ans émis au pair. Il a exposé les compensations envisagées en faveur des petits rentiers sous forme de rentes viagères individuelles ou reversibles qui leur seraient offertes en échange de leurs titres repris à un taux majoré.

Le ministère a approuvé à l'unanimité le projet qui a été déposé immédiatement sur le bureau de la Chambre des députés pour être discuté.

La séance de la Chambre

Paris, 16 septembre.

Après que le président eut prononcé l'éloge funèbre de M. Mistral, député socialiste de l'Isère, décédé depuis la dernière session, le ministre des finances est monté à la tribune pour le dépôt du projet de conversion des rentes. Le ministre en a demandé la discussion immédiate.

Le président de la commission des finances en a demandé le renvoi à cette commission et a proposé de se réunir à 6 h. 1/2 pour la discussion.

Il en a été ainsi décidé. La séance a donc été suspendue.

La commission des finances d'accord

Paris, 16 septembre.

Le projet de conversion a été adopté par la commission des finances à l'unanimité des membres présents.

L'attitude des groupes

Paris, 16 septembre.

Le groupe républicain de gauche a décidé de voter le projet du gouvernement, mais de s'opposer aux amendements d'inspiration socialiste.

La gauche radicale a également résolu d'accepter sans modification le texte relatif aux conversions. Il en a été de même du groupe républicain et social de M. Pernot.

Le groupe socialiste a décidé de voter le projet gouvernemental. Il ne déposera des amendements que dans le cas où les débats prendraient une tournure politique.

Un certain nombre de membres de la Fédération républicaine voteront contre le projet, mais d'autres s'abstiendront vraisemblablement.

Reprise de la séance de la Chambre

Paris, 16 septembre.

La séance de la Chambre est reprise à 6 h. 1/2.

M. Lamoureux, rapporteur général de la commission des finances, commence la lecture de son rapport sur le projet de conversion. Ce rapport pose comme principe qu'un gouvernement, quel qu'il soit, a le devoir impérieux de procéder à une conversion chaque fois que l'opération est techniquement et juridiquement possible. M. Lamoureux estime ces conditions remplies et l'ambiance politique favorable. Il souligne toutefois que, après une telle mesure, — et, selon lui, il eut été préférable que ce fût avant, — les autres mesures susceptibles de combler le déficit budgétaire devront être immédiatement prises. Pour conclure, M. Lamoureux fait, au nom de la commission des finances, appel à la Chambre pour qu'elle n'ébranle pas le crédit public en refusant le vote du projet que commande d'urgence l'intérêt du pays.

M. Louis Marin, chef de l'Union républicaine démocratique, oppose la question préalable au projet qu'il estime suivre de trop près la stabilisation qui amputa le capital des petits rentiers de 80 %.

Applaudi par la droite, M. Marin montre que ce seront ainsi les petits rentiers qui feront les frais de la guerre. L'orateur demande des compensations, aux petits rentiers.

Au nom du gouvernement, le ministre des finances déclare repousser la question préalable contre laquelle la Chambre se déclare par 525 voix contre 65.

M. Taittinger, appartenant à la droite de l'assemblée, bien que non opposé au principe de la conversion, demande l'ajournement indéfini du débat. Il aurait voulu voir cette mesure présentée avec un plan d'ensemble d'assainissement financier, comme cela fut fait en Angleterre. L'orateur juge la conversion inopportune.

La proposition d'ajournement de M. Taittinger, combattue par le gouvernement, est repoussée à mains levées. Après une brève intervention d'un député communiste, M. Monjaux, demandant qu'une diminution des dépenses militaires précède la conversion, la Chambre repousse cette demande à mains levées. La discussion générale est renvoyée à 10 h. 1/2. La séance est suspendue.

La Chambre reprend à 10 h. 1/2 sa séance. Elle entend le ministre des finances, M. Germain-Martin, qui rappelle que l'Etat a le droit de se racheter de sa dette dès l'instant qu'il peut rembourser le capital. Il montre combien la responsabilité du gouvernement est importante dans cette affaire.

La situation de l'épargne française autorisait la compression; 94 milliards de francs sont en dépôt dans les caisses d'épargne. La théaurisation des billets est considérable. La Banque de France a une forte encaisse métallique, les banques du pays regorgent de milliards et cependant les entreprises françaises ont emprunté à l'étranger où le taux d'intérêt est moins élevé qu'en France. Le gouvernement a voulu mettre un terme à la stagnation

des affaires. Le ministre souligne que l'Angleterre n'avait pas non plus réalisé l'équilibre de son budget avant de procéder à la conversion.

Le ministre exige des citoyens français le même patriotisme de civisme dont ont fait preuve les sujets anglais. Comptant autant sur une reprise économique que sur des compressions de dépenses, le gouvernement français a dressé un plan financier commençant par la conversion, continuant par la réalisation de l'équilibre budgétaire, puis par l'intensification de la production et concluant par l'émission d'un emprunt de consolidation pour résorber les déficits budgétaires et assainir les budgets de chemins de fer.

Le ministre des finances montre que le taux de 4,5 %, qui a été choisi, correspond au cours auquel l'Etat pourrait emprunter s'il plaçait un titre sur le marché. Le ministre montre ensuite l'utilité de l'opération de conversion pour les finances du pays et conclut en disant que le gouvernement entendait sauver le crédit de la monnaie française, l'une des premières du monde.

M. Vincent-Auriol, socialiste, souligne la légitimité de la conversion qui réalise des économies alléant ainsi les charges sur le travail. Il stigmatise les droites qui provoquent la débâcle financière (?) et qui, aujourd'hui, veulent empêcher cette conversion. Les socialistes demanderont que l'on envisage comme remède à la crise la solidarité internationale et le désarmement des peuples.

Après la clôture du débat, M. Herriot montre que, ce que veut le gouvernement, c'est surtout abaisser le taux de l'argent, ce qui provoquera une diminution du prix de la vie, une reprise des affaires et l'atténuation du chômage.

Au Sénat

Paris, 17 septembre.

Le président a donné lecture du décret de convocation des Chambres en session extraordinaire. Puis le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui, samedi, à 15 heures.

La note allemande au président de la conférence du désarmement

Berlin, 16 septembre.

Le ministre des affaires étrangères a adressé le 14 septembre, à M. Henderson, président de la conférence du désarmement, la lettre suivante :

Dans les débats de la commission générale qui précéderont l'adoption de la résolution du 23 juillet, le chef de la délégation allemande a exposé les motifs pour lesquels le gouvernement allemand devait repousser cette résolution. Il a dit que, dans l'état des débats de la conférence, la question de l'égalité des Etats désarmés ne pouvait rester plus longtemps sans solution. Aussi a-t-il déclaré à cette occasion que le gouvernement allemand ne pourrait continuer à participer aux travaux de la conférence tant que la question de l'égalité de l'Allemagne n'aura pas reçu une solution satisfaisante.

Du moment que cette résolution fut néanmoins adoptée, il est déjà maintenant certain que la future convention du désarmement restera bien inférieure au régime de désarmement du traité de Versailles et se distinguera sensiblement de celui-ci par rapport aux modalités du désarmement. Dans ces conditions, la question se pose aujourd'hui de savoir ce qu'il adviendra de l'application du régime futur à l'Allemagne. Il est clair qu'il n'est pas possible de régler les différents points concrets du problème du désarmement tant que cette question n'aura pas reçu de réponse.

De l'avis du gouvernement allemand, une seule solution est possible, à savoir que tous les Etats soient soumis en matière de désarmement aux mêmes règles et principes et que, dans ce cas, il ne peut être question d'un régime d'exception discriminatoire. On ne peut demander à l'Allemagne de participer à des négociations sur les mesures de désarmement à fixer par la convention, aussi longtemps qu'on ignore si la solution arrêtée sera aussi appliquée à l'Allemagne.

Afin que cette condition de sa participation aux travaux de la conférence soit remplie le plus rapidement possible, le gouvernement allemand s'est efforcé, entre temps, de rechercher par la voie diplomatique des précisions sur la question de l'égalité. Il faut malheureusement constater que les efforts de l'Allemagne n'ont pas donné jusqu'ici de résultats satisfaisants. Dans ces conditions, je me vois, à mon regret, obligé de vous informer que le gouvernement allemand ne peut donner suite à l'invitation de participer à la réunion du bureau de la conférence, convoquée pour le 21 septembre.

Le gouvernement allemand reste convaincu qu'une réalisation complète du désarmement général est dans l'intérêt impérieux du maintien de la paix. Il suivra les travaux de la conférence avec intérêt et réglera son attitude future d'après le cours de ces travaux.

Londres, 17 septembre.

Dans les entretiens qu'il aura à Genève avec M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich, au sujet de la demande d'égalité des armements, sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères proposera d'incorporer dans la convention qui peut résulter des travaux de la conférence du désarmement le principe de l'égalité du statut militaire basé sur des raisons d'équité dont il est difficile de méconnaître la valeur, mais le gouvernement anglais mettra tout en œuvre pour que la reconnaissance de ce principe conduise à une réduction des armements et non à un réarmement.

La reconnaissance de la Mandchourie par le Japon

Londres, 16 septembre.

Le *Manchester Guardian* après avoir énuméré à nouveau ses griefs contre le Japon estime que ce qu'il y a de plus grave dans l'inaction de la Société des nations et des puissances en face de l'action du Japon c'est que cette inaction dans les affaires d'Extrême-Orient affaiblit l'autorité de l'organisme dans lequel ont été fondées tant d'espérances. Non seulement l'action du Japon a renouvelé les craintes qu'avaient fait naître les problèmes du Pacifique qu'on avait eu tant de mal à régler. Mais « il existe en Europe des nations qui menacent et celles qui craignent l'agression ». Il faut donc, maintenant que le rapport Lytton a été publié, conclut le *Manchester Guardian*, que la Société des nations agisse et que la désapprobation de cet organisme, appuyée par celle de l'Amérique, parvienne enfin à persuader le Japon qu'il doit reconnaître, non pas la Mandchourie, mais les traités qu'il a signés.

Nankin, 16 septembre.

M. Yen, représentant de la Chine à la Société des nations, a reçu des instructions pour remettre à Genève une note déclarant que la reconnaissance de l'Etat mandchou viole l'article 10 du Covenant et tend à l'établissement d'un protectorat japonais en Mandchourie, menace la paix mondiale, car le protocole de reconnaissance donne au Japon le droit d'entretenir des forces militaires en Mandchourie.

Tchang-Tchouan, 16 septembre.

Le ministre des affaires étrangères de l'Etat mandchou a annoncé officiellement que pour tout ce qui a trait aux douanes, tarifs, commerce, navigation, la Chine serait maintenant considérée par la Mandchourie comme puissance étrangère. A dater du 20 septembre, des droits d'importation et d'exportation seront imposés. Des postes de douane seront établis à tous les points nécessaires. Le gouvernement mandchou a fait placer le drapeau mandchou sur le poste de douane de Daïren.

Le ministre des affaires étrangères a confirmé que M. Fukumoto, un Japonais, avait été nommé directeur des douanes de cette ville. Les observateurs étrangers considèrent que cette dernière mesure équivaut à l'abrogation du traité sino-japonais de 1927.

L'imbroglie parlementaire allemand

Berlin, 16 septembre.

L'agence officielle Conti, commentant la deuxième lettre de M. Göring au président du Reich, publie les considérations suivantes sur le rôle des partis.

« Dans les milieux informés on estime que la Constitution, non seulement ne connaît aucun parti, mais condamne leur influence sur les affaires de l'Etat (« les fonctionnaires sont les serviteurs de la communauté, non d'un parti »). Avant tout, l'article 21 stipule que les députés sont les serviteurs du peuple tout entier; qu'ils ne doivent obéir qu'à leur conscience et non à des consignes.

« Il en résulte que les députés qui suivent les ordres d'un chef de parti irresponsable agissent contre la Constitution. Les partis ou les coalitions de partis, qui s'intercalent entre le gouvernement et le peuple, sont anticonstitutionnels. Un Reichstag divisé en partis organisés ne peut élever la prétention d'être le représentant légal de la volonté populaire dans le sens de la Constitution. »

Si telle est l'interprétation officielle de la Constitution de Weimar, on ne s'étonnera plus que le président du Reich ait dissous le Reichstag. Il y aurait plutôt lieu de s'étonner qu'on lui fasse encore être un successeur.

Le gouvernement a interdit, pour une semaine, la *Reichswehr Volks Zeitung* pour avoir reproduit un article du *Bayrischer Kurier* dans lequel le professeur Nawiasky, de l'université de Munich, conteste la légalité de la dissolution du Reichstag.

Bolivie et Paraguay

Londres, 16 septembre.

Un communiqué officiel de la légation de Bolivie à Londres fait connaître les termes de la réponse de ce pays à la note que les dix-neuf puissances neutres de l'Amérique lui avaient adressée le 3 août et dans laquelle ces pays demandaient aux deux pays belligérants d'interrompre les hostilités.

Dans sa réponse, le gouvernement bolivien déclare que la question du Chaco n'était pas du ressort des puissances neutres dont l'action, dit-il, pouvait seulement s'exercer sous la forme de tentatives d'apaisement et non revêtir le caractère d'une décision d'arbitrage. La Bolivie considère comme injuste à la fois le fond et la forme de la note des puissances. Elle déclare qu'une telle intervention constitue une atteinte à l'indépendance des Etats. Elle ajoute qu'ordonner la suspension des hostilités, abandonner des forteresses occupées au cours d'actions justifiées et conclure un accord avec le Paraguay, sont l'expression d'un langage dont la violence dénote une attitude basée uniquement sur la force.

Il se pourrait, ajoute le cabinet bolivien, que quelques-unes des puissances qui ont accepté de participer à une telle injustice eussent un jour à se repentir de leur participation à ce procédé dangereux.

Dans les mines de la Sarre

Sarrebruck, 16 septembre.

Les négociations avec les syndicats n'ayant donné aucun résultat, la direction générale des mines de la Sarre a affiché dans les mines une nouvelle réduction des salaires allant de 10 à 15 %.

A LA CONFÉRENCE DE STRESA

Stresa, 17 septembre. La commission économique et agricole de la conférence de Stresa a fixé en principe à 75 millions de francs-or, la somme globale qui doit être affectée à la revalorisation des céréales des pays de l'Europe centrale et orientale et qui doit être constituée soit par la contribution de certains Etats soit par le jeu d'accords bilatéraux.

La commission économique de la conférence de Stresa s'est occupée hier matin vendredi de déterminer quelles céréales doivent être admises au bénéfice de la revalorisation. Elle a décidé que ces céréales seraient réparties par ordre de préférence en deux catégories : 1° le blé, l'orge fourragère et le maïs ; 2° l'orge de brasserie, l'avoine, le seigle. Si, dans la pratique, il est possible d'élever la préférence accordée par quintal à un chiffre supérieur à 2 francs suisses, tout ce qui viendra en excédent de ces deux francs sera consacré à la revalorisation de la seconde catégorie.

Un sous-comité a été constitué pour s'occuper de l'application à la farine des mesures de revalorisation.

La commission a ensuite procédé à un nouvel examen de toute la convention proposée par les puissances continentales et s'est occupée de sa mise au point définitive.

La formule qui a été adoptée pour les contreparties que doivent offrir les Etats vendeurs en échange de la revalorisation est l'engagement général de leur part de collaborer à l'action commune par une politique commerciale libérale et par une politique douanière modérée et même l'engagement précis d'entamer, au moment opportun, des négociations avec les pays qui les soutiennent.

Les rapporteurs économique et financier ont achevé leurs rapports. Le rapport financier établi par le délégué belge, M. van Zeeland, consacre la première partie à une analyse des causes de la crise. La 2^{me} partie comporte l'étude des moyens pratiques de remédier à la crise. Le rapport propose un accord entre débiteurs et créanciers pour la révision des dettes, le maintien de la parité monétaire, la simultanéité des mesures économiques et financières.

Dislocation dans le cabinet anglais ?

Londres, 16 septembre. Suivant le New Chronicle, il n'est plus douteux que sir Herbert Samuel et ses collègues libéraux du cabinet soient à la veille de prendre une grave décision et de donner immédiatement leur démission. Sir Herbert Samuel et ses collègues libéraux ne désirent pas embarrasser le gouvernement ou le quitter en mauvais termes, mais ils trouvent qu'il n'est pas exact que la situation exceptionnelle continue à demander leur présence au sein du cabinet.

AU CHILI

Santiago-du-Chili, 16 septembre. Le général Blanco, président du gouvernement provisoire, a signé un décret-loi convoquant le corps électoral pour l'élection simultanée du président de la République et du parlement.

LA GRÈVE DU TEXTILE EN ANGLETERRE

Londres, 17 septembre. La conférence réunissant le ministre du travail et les délégués patronaux et ouvriers du textile s'est ajournée à aujourd'hui samedi. Un accord a déjà été réalisé sur le règlement des ententes collectives et le respect des accords conclus.

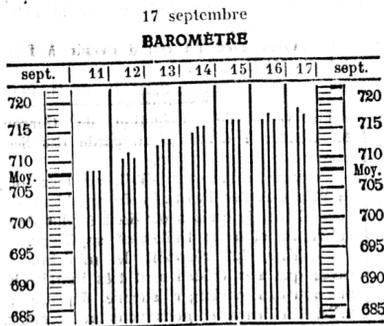
En Espagne

Madrid, 16 septembre. Les ministres se sont réunis en conseil de cabinet. A la sortie, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que les deux journaux du soir de Madrid, El Siglo futuro et El Diario Universal, avaient été autorisés à réapparaître. Les deux quotidiens avaient été suspendus au lendemain du mouvement insurrectionnel du 10 août.

Gandhi

Simla, 16 septembre. Les nationalistes hindous croient que Gandhi pourra refuser, en signe de protestation, de se laisser transporter de la prison où il se trouve à la résidence où le gouvernement propose de le faire transférer. Le gouvernement a l'intention de laisser au mahatma le soin d'indiquer le lieu de sa résidence prochaine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le tremblement de terre de Nouvelle-Zélande

Les secousses sismiques, que nous avons signalées hier, continuent à Waisoa (Nouvelle-Zélande), accompagnées de bruits analogues à celui produit par une décharge d'artillerie lourde. De nombreuses fissures se sont produites dans les rues de la ville et sur les routes des alentours. La panique règne parmi les femmes et les enfants qui emplissent les rues. A Gisborne, le phénomène aurait été plus grave que tous ceux qui ont été enregistrés jusqu'ici. Un grand nombre de cheminées ont été projetées dans la rue. Des fenêtres ont été brisées et des maisons ont été endommagées. La pluie qui ne cesse de tomber a augmenté la misère des infortunés qui sont obligés de camper au dehors. Des dégâts importants ont été causés également à Tinitoto, où de nombreuses crevasses se sont produites.

Bandits surpris

Hier vendredi, au centre de Varsovie, près de la gare, des bandits ont jeté un pétard qui a brisé les vitres d'une banque. Les bandits se proposaient de voler les valeurs exposées dans la vitrine, mais l'arrivée prompte de la police déjoua leur plan. Le banquier constata seulement la disparition de 1000 fr. suisses.

Autobus dans un ravin

Hier vendredi, un autobus de la ligne de l'Etat tchéco-slovaque, circulant dans les environs de Brünn, est tombé dans un ravin. On compte un mort et trente-huit blessés, dont douze grièvement.

La catastrophe d'Algérie

Les funérailles des légionnaires tués ont lieu aujourd'hui samedi. On compte actuellement 60 cadavres, y compris les cinq cheminots tombés à leur poste.

Les passages à niveau dangereux

Hier vendredi, à un passage à niveau, près de Culoz, dans l'Ain, une automobile conduite par M. Louis Muñel, demeurant à Arlemare, a été atteinte par une locomotive et traînée sur une grande distance. L'automobile a été réduite en miettes et son conducteur tué sur le coup.

Chute d'un avion dans le désert

Hier vendredi, un aéroplane militaire anglais de la base de Khartoum s'est écrasé dans la province de Bar-El-Ghazal, dans le Soudan. Un sergent a été tué. Les deux mécaniciens sont indemnes.

La tuerie entre Macédoniens

Dans la nuit de jeudi à hier vendredi, à Sofia, M. Petroff Youks, éditeur du journal Novo Vreme, a été tué d'un coup de revolver. On suppose que les meurtriers, qui se sont enfuis, sont membres d'une organisation macédonienne.

SUISSE

Incendie à Lucerne

Hier soir, vers 9 heures, à Lucerne, le feu a éclaté dans un énorme bâtiment situé sur la Mühleplatz, où un grand nombre de maîtres d'état, principalement des menuisiers et des peintres, ont leurs ateliers. Grâce aux matériaux facilement inflammables, l'incendie n'a pas tardé de prendre d'énormes proportions. Les combles se sont bientôt effondrés. Les flammes s'échappaient des fenêtres des autres étages. Les pompiers de toute la ville s'efforcèrent de préserver les bâtiments voisins, pour la plupart d'antiques bâtiments, ainsi que le pont historique du Spreuerbrücke, fortement menacés par les étincelles. Vers 10 h. 1/2, l'incendie faisait encore rage. Le grand bâtiment était entièrement brûlé jusqu'au rez-de-chaussée. Il avait été construit vers 1890 et appartenait aux corporations lucernoises.

L'escroquerie par les annonces

La police de Munchenstein (Bâle-Campagne) a arrêté un Bâlois, auteur de différentes escroqueries. Par des annonces dans les journaux, cet individu recherchait des « associés », et « représentants », auxquels ils demandait des cautions en espèces ou en valeurs. Les valeurs étaient ensuite réalisées par l'escroc auprès d'une banque. Le produit de ces opérations était dépensé pour de menus plaisirs par l'escroc et sa femme, récemment expulsée de Zurich pour vagabondage. Sept personnes jusqu'ici ont porté plainte et le montant des sommes qui leur ont été escroquées dépasse 20.000 francs. Une perquisition effectuée au domicile de l'escroc a toutefois permis d'établir que celui-ci était en relations avec plus d'une soixantaine de personnes. Il est donc permis de supposer que l'enquête en cours fera découvrir des escroqueries encore bien plus importantes.

Deux filous

Il y a quelque temps, l'office des poursuites de Genève déposait une plainte contre Henri Arnstein et André Felay, administrateurs de la Holding, maison de soie et de coton en gros, dont la déconfiture singulièrement rapide était des plus suspectes.

Les deux aigrefins avaient remis à un notaire genevois, comme part de fondateur, deux chèques de 100.000 fr., sans provision et cet officier ministériel avait dû, pour échapper aux poursuites, verser de sa poche 50.000 fr. Le juge chargé de cette banqueroute frauduleuse vient d'adresser à la justice française des mandats d'arrêts internationaux contre Arnstein, Genevois, et Felay, Français.

MONTREUX Hôtel-Pension Masson

Pension Fr. 7.50 à 8.50 Séjour idéal. Situation tranquille. Jardin-terrasses. Vue superbe. Proximité plage. Prospectus. (Garage gratuit). Téléph. 62.759.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La Chambre française a voté les conversions de rentes

Paris, 17 septembre. (Havas.) — La Chambre, après avoir unanimement applaudi M. Herriot, entendu M. Flandin, appuyer au nom des modérés le président du Conseil, a commencé la discussion des articles, non sans avoir repoussé des amendements de M. Marin.

Les 17 articles du projet de loi ont été adoptés. (Havas.) — La Chambre a adopté, par 540 voix contre 48, l'ensemble du projet de loi sur la conversion des rentes. La séance a été levée à 4 h. 55 ce matin. La prochaine séance aura lieu cet après-midi, à 6 heures.

Au cours de la discussion des articles, seule la question de l'importance du courtage à accorder aux banques a donné lieu à une discussion sérieuse. Le gouvernement a affirmé son désir de réduire les charges autant que possible, tout en laissant aux banques un courtage suffisant pour assurer le succès de l'opération. Le gouvernement a obtenu la plus large majorité.

(Havas.) — La presse de droite s'est montrée réservée, sans hostilité marquée contre le projet de conversion. La grande presse a approuvé le projet de conversion, sans beaucoup le commenter. Elle accueille favorablement les discours de M. Germain-Martin, et souligne la déclaration d'après laquelle la conversion constitue une étape du plan général d'assainissement financier. Elle fait remarquer la grande majorité obtenue par le projet dès le début de la discussion et félicite la Chambre pour son attitude.

(Havas.) — La presse de droite s'est montrée réservée, sans hostilité marquée contre le projet de conversion. La grande presse a approuvé le projet de conversion, sans beaucoup le commenter. Elle accueille favorablement les discours de M. Germain-Martin, et souligne la déclaration d'après laquelle la conversion constitue une étape du plan général d'assainissement financier. Elle fait remarquer la grande majorité obtenue par le projet dès le début de la discussion et félicite la Chambre pour son attitude.

Le Matin dit que la Chambre a montré qu'elle est capable de s'élever au-dessus des compétitions de partis quand les grands intérêts du pays sont en jeu.

Du Temps : La conversion porte sur un capital de quelque 85 milliards ; elle englobera, outre les Bons du Trésor 7 1/2 % 1927, tous les fonds d'Etat des types 6 % et 5 % légalement remboursables à l'heure présente, hormis la rente 5 % 1920 dont la conversion serait pour l'Etat onéreuse plutôt qu'avantageuse.

L'importance de l'opération est sans précédent dans notre histoire financière. Les grandes conversions effectuées au siècle dernier, notamment en 1894 et, en 1902, n'avaient porté que sur 7 milliards environ de francs d'autrefois, ce qui représente 35 milliards de francs actuels. Mais le gouvernement anglais vient de nous fournir l'exemple d'une opération plus massive encore que celle que le Parlement français va autoriser : il convertit, avec le succès que l'on sait, un emprunt de plus de 2 milliards de livres sterling, donc de près de 20 milliards de francs.

L'Etat français va laisser aux détenteurs des rentes à convertir le choix entre le remboursement de leur capital et l'échange de leurs titres actuels contre de nouvelles rentes 4 1/2 % qui leur seront offertes au pair, et qui seront amortissables, également au pair, en 75 ans.

En fixant ces conditions, le ministre s'est inspiré du double souci d'assurer la réussite complète de l'opération et de permettre aux rentiers de conserver le revenu le plus élevé qui soit compatible avec l'état actuel du crédit public.

Ainsi la conversion sera des plus simples. L'échange se fera titre contre titre, sans versement de soultes autres que celles représentées par la portion acquise des primes de remboursement de la rente 6 % 1927 et des bons du Trésor 7 %. Et l'expérience enseigne que la simplicité de l'opération constitue l'une des plus sûres garanties de son succès.

M. Germain-Martin, ministre des finances, n'a pas voulu obéir à des considérations de prestige, quelque tentant qu'il pu être pour lui l'exemple britannique. Le chancelier de l'Échiquier offrit des rentes, 3 1/2 %, taux qui, à l'époque où la conversion fut décidée, était inférieur au rendement des valeurs de la même classe. L'expérience était audacieuse ; elle a réussi. Eût-elle rencontré de ce côté de la Manche le même succès ? On ne sait.

Notre ministre s'est refusé à exposer le Trésor à un risque aussi grave. Il a fait preuve de la prudence traditionnelle avec laquelle ont été réalisées, en France, la plupart des conversions antérieures. C'est ainsi qu'il a fixé le taux des nouvelles rentes de telle sorte que, dès aujourd'hui, les porteurs ne puissent employer les sommes dont ils demanderaient le remboursement à un placement plus avantageux, qui présente la même sécurité pour le revenu et la même garantie de stabilité — voire les mêmes chances de plus-value — pour le capital. C'est ainsi, encore, qu'il a prévu que la future rente 4 1/2 % ne pourrait faire l'objet d'une nouvelle conversion avant le 1^{er} janvier 1939.

Dans ces conditions, l'attitude de l'immense majorité des porteurs ne saurait faire de doute. N'ayant nul intérêt à exiger le remboursement de leur capital — qu'ils pourront demander pendant un délai de six jours — ils acceptent la conversion.

Le vote des femmes en Argentine

Buenos-Ayres, 17 septembre. (Havas.) — La Chambre a approuvé la loi autorisant le vote des femmes.

La démarche allemande de parité d'armement

Berlin, 17 septembre.

En attendant la réunion du bureau de la conférence du désarmement, réunion à laquelle il ne participera pas, le Reich, étudié avec attention, l'attitude des gouvernements de Londres et de Washington. L'intervention anglaise, notamment, serait souhaitée, assure-t-on, par les milieux allemands qui sont partisans de négociations diplomatiques et d'une étude calme du problème posé. Bien que le gouvernement garde la plus grande réserve sur son opinion exacte, on croit que l'Allemagne serait peut-être prête à négocier sur la base de la proposition anglaise.

Cependant, cette opinion n'est pas générale. Le Courrier de la Bourse constatait ironiquement hier que les desiderata allemands gênent la France et l'Angleterre et troublent leur quiétude. Ces Etats, dit le journal, ne veulent dire ni oui ni non et cherchent à gagner du temps. L'intervention anglaise peut être considérée comme un échec dans le sens où elle se proposait d'arriver à un accord franco-allemand avant le 21 septembre. Un tel accord n'est pas à prévoir.

L'intervention anglaise, selon ce journal, s'inspire d'une interprétation trop large de certaines phrases de la réponse française. Même si la France ou d'autres Etats, dans le sentiment de leur sécurité politique renforcée, voulaient renoncer à une fraction de leurs armements, cela ne signifierait pas le moindre progrès vers l'égalité de droits de l'Allemagne. L'évolution prétendue de la politique française n'est que le retour aux anciennes demandes de garantie et d'alliances. Elle est toujours dirigée contre le but allemand qui est de réaliser l'égalité.

La conférence de Stresa

Stresa, 17 septembre. M. Schueller, rapporteur de la commission économique, a terminé son rapport qui recommande aux Etats de l'Europe centrale et orientale de continuer à raffermir leur économie nationale. Il préconise aussi l'abolition des restrictions au commerce des devises, l'amélioration des moyens de transport et une meilleure utilisation des ports danubiens.

La reconnaissance de l'Etat mandchou

Changhai, 16 septembre. Interviewé au sujet de la reconnaissance du gouvernement mandchou par le Japon, M. Soung, ministre des finances et président du Yuan exécutif, a déclaré : « Le rapport Lytton est prêt et va être publié très prochainement. La hâte que le Japon a mise à reconnaître le gouvernement de marionnettes de la Mandchourie est donc tout à fait significative. C'est la meilleure preuve que le Japon craint de voir le rapport Lytton conclure que le gouvernement mandchou mérite ce qualificatif et que, création japonaise, il ne représente nullement les aspirations du peuple mandchou. »

Un fait illustre bien cet ardent désir des Mandchous de créer un nouvel Etat : c'est l'engagement de plus en plus important des volontaires chinois qui paralysent toutes les communications en Mandchourie et attaquent même Moukden, Tchang-Tchoun et Kharbine. Si les Japonais n'ont rien à craindre d'une enquête impartiale, pourquoi n'attendent-ils pas les conclusions de celle qui vient d'être faite ? »

Washington, 17 septembre.

Suivant la plupart des correspondants des journaux de New-York, M. Stimson et le département d'Etat s'abstiennent de commenter la reconnaissance du gouvernement mandchou par le Japon, mais ils n'en étudient pas moins très attentivement cette question.

Selon le Herald Tribune, les milieux officiels considèrent que le traité des neuf puissances a été ouvertement violé. On croit que le département d'Etat a fait un accueil favorable à la thèse chinoise selon laquelle le geste du gouvernement mandchou se dirige directement contre la « doctrine Hoover », mais on espère que le rapport Lytton servira de base aux négociations avec le Japon destinées à éclaircir la situation.

La guerre

entre la Bolivie et le Paraguay

La Paz (Bolovie), 17 septembre.

(Havas.) — La Bolivie a déclaré à la commission des neutres qu'elle serait prête à arrêter les hostilités mais qu'elle ne peut pas déposer les armes, ni effectuer une retraite de 10 km., ce qui compromettrait sa situation.

Les détenus politiques espagnols

Madrid, 17 septembre. (Havas.) — Vingt-huit détenus venant de Madrid et trente de Guadalajara sont arrivés à Aranjuez d'où ils seront déportés. Une voiture particulière escortée par quatre policiers a amené M. Manuel Jonte, ami intime de l'ex-roi Alphonse XIII ; il sera également déporté.

Staline et Vorochilof

Riga, 17 septembre. On mande de Moscou que les bruits de la proche démission de Staline prennent de plus en plus de consistance. On attribue le retour précipité du dictateur, qui a écourté de deux semaines son voyage, à ses différends avec Vorochilof, commissaire de la guerre, hostile au

projet de rationnement des troupes. On dit qu'une réunion organisée à ce lieu à Moscou, au cours de laquelle Vorochilof se serait démis de ses fonctions sous prétexte qu'il ne pourrait répondre d'une armée insuffisamment nourrie. Le commissaire de la guerre se serait violemment élevé contre Staline, l'accusant d'avoir tout fait échouer du programme soviétique par sa stupide politique de nationalisation des terres. On désigne Kaganovitch comme remplaçant éventuel de Staline.

Trotzky ne pourra se rendre en Tchéco-Slovaquie

Prague, 17 septembre.

Le consul général de Tchéco-Slovaquie à Stamboul n'ayant pu viser le passeport de Trotzky, dont la validité est périmée, l'ancien chef communiste ne pourra pas venir faire sa cure à Pistany, comme on l'avait annoncé. D'autre part, les protestations de certains groupes de légionnaires et de quelques journaux ont été si véhémentes, ces jours derniers, que de toute manière, il eût été bien difficile au ministre de l'Intérieur d'autoriser l'ancien chef bolchéviste à séjourner en Tchéco-Slovaquie, car on eût redouté des incidents.

Election partielle en Angleterre

Londres, 17 septembre.

(Reuter.) — Résultat de l'élection législative complémentaire de Twickenham : M. Murray Philipson, national-conservateur, obtient 21.688 voix et est élu. M. Holman, travailliste, obtient 16.881 voix. Il n'y a aucun changement, sauf que la majorité s'est fortement réduite.

La vente des collections Kreuger

Stockholm, 17 septembre.

(Wolff.) — La vente des grandes collections d'art d'Ivar Kreuger a été terminée. Elle a produit 636.000 couronnes (francs).

La catastrophe d'un train militaire en Algérie

Oran, 17 septembre.

(Havas.) — Quatorze nouveaux cadavres ont été retirés. Trois voitures n'ont pas encore été visitées, car elles gisent sous un amas atteignant 5 m. de haut. Deux blessés sont décédés à l'hôpital.

SUISSE

La fusion à Zurich

Zurich, 17 septembre.

Le conseil municipal qui s'est adjoint des représentants des huit communes suburbaines qui se joignent à la ville de Zurich a commencé hier vendredi l'examen des articles du projet de règlement communal. La discussion a porté surtout sur les arrondissements scolaires. Le président du conseil scolaire, M. Briner, et les orateurs de la gauche ont approuvé le projet de la municipalité, qui prévoit 8 arrondissements. La minorité bourgeoise en proposait 11. La discussion se poursuivra à une prochaine séance.

L'incendie de Lucerne

Lucerne, 17 septembre.

Ce matin, samedi, à 7 heures, l'incendie du bâtiment des corporations était circonscrit. A l'intérieur, les combles et l'étage supérieur sont complètement détruits ; les autres étages ont également été atteints par l'incendie, à l'exception du rez-de-chaussée, rendu inutilisable par l'eau et les décombres. Les dégâts sont importants.

Après un crime

Berne, 17 septembre.

Le valet Fritz Zbinden, accusé d'avoir assassiné la servante Rosa Bühlmann, à Wattenwil, près de Thoune, a été interrogé par le juge d'instruction. Il a reconnu que, le soir en question, il avait été invité par Rosa Bühlmann à se rendre au bord de la Gürbe. Elle lui demanda de l'épouser. Zbinden refusa. Rosa Bühlmann se jeta à l'eau. Il chercha alors à la sauver, mais elle se défendit et enfin se noya. Pour se rendre compte si la jeune fille était morte ou non, il lui jeta une pierre, puis rentra dormir à son domicile.

Le temps

Zurich, 17 septembre.

Le temps chaud se maintient depuis vingt-quatre heures. Un fehn léger est encore venu s'y ajouter. Hier après midi, on a de nouveau enregistré 27° à l'ombre. Sur le versant sud des Alpes, à l'exception de quelques nuages, le temps est resté clair et chaud. Les stations de montagnes annoncent ce matin, samedi, une vue claire et un ciel sans nuages.

CHANGES A VUE

Le 17 septembre, matin

Table of exchange rates for various currencies including Paris (100 francs), Londres (1 livre sterling), Allemagne (100 marcs or), Italie (100 lires), Autriche (100 couronnes), Prague (100 couronnes), New-York (1 dollar), Bruxelles (100 francs), Madrid (100 pesetas), and Budapest (100 pengö).

AU MONT EVEREST



Une grande expédition anglaise s'apprête à tenter l'ascension du mont Everest, dans l'Himalaya, au centre de l'Asie. Voici, à droite, le chef de l'expédition, M. Rutledge, et à gauche, un autre membre de la troupe, M. Scott.

Un pays gravement malade

Le docteur Auguste Marie, conseiller général de la Seine, qui vient de visiter la Russie des Soviets, a fait, dans le *Matin*, sous le titre : « Un pays gravement malade », des remarques sur la misère profonde du peuple russe.

Voici quelques passages de l'article du *Matin* :

Une capitale en ruines

« Nous avions quitté Helsingfors pour Leningrad. Nous venions d'admirer dans la capitale de la Finlande les résultats d'un puissant effort de construction, d'organisation, d'adaptation aux nécessités présentes, un Parlement aux derniers perfectionnements, des hôpitaux modèles, des gratte-ciel, des routes, des quais modernes.

« Mais ne nous a-t-on pas assurés qu'à Leningrad on reconstruit le monde, tout en préparant la révolution mondiale. Influencés inconsciemment par une propagande habile et multiforme, nous nous attendions à quelques réalisations heureuses, peut-être même à des innovations à imiter. Et voici que le bateau approche d'un port en planches, aux baraquements d'un aspect pauvre et désert. Nous n'y accédons qu'après un laborieux examen de nos passeports. Les représentants des Soviets, des revolvers posés devant eux, s'y activent. En attendant, nous convertissons en russe avec un employé d'Intourist, l'agence Cook gouvernementale, les gardes rouges et les employés de la douane.

« Et ce sont des déclarations optimistes que, on va le voir, la réalité ramènera à des proportions plus que modestes, misérables.

« Nous prenons place dans des autobus médiocres qui nous attendent. A ce moment, nous ne nous rendons pas encore compte que ces véhicules aux ressorts inexistantes représentent un luxe réservé aux étrangers et à leurs dollars. Les habitants de Leningrad ne disposent que de rares tramways qu'ils attendent longuement, assis par terre, faute de bancs, ainsi que de très rares voitures sommaires, plutôt destinées au transport des marchandises, si ce mot peut avoir un sens dans le pays où le commerce est aboli totalement. Aussi les somptueuses voitures américaines à l'usage de quelqu'un du gouvernement peuvent filer à toute vitesse, sans trouver d'obstacle, dans ces rues sans animation ; elles, non plus, d'ailleurs, ne sont pas nombreuses.

« Secoués dans les fondrières du port inhospitalier, nous avons hâte de découvrir la nouvelle planète et d'atteindre l'ancienne capitale, si vantée pour la beauté de ses palais, de ses avenues, de ses quais et l'intensité de son mouvement.

« A notre étonnement, nos autobus avancent, cahotants, le long de maisons délabrées et décolorées, au point de faire songer à des régions dévastées. Au fur et à mesure que l'on approche du centre de la ville, l'importance des immeubles, augmente, mais le délabrement reste le même. Parfois, il est interrompu par la démolition totale ou partielle d'une église, et, chose curieuse, par une maison ou deux réparées en vertu de quelque exception. Pas de travaux conduits avec méthode ou par équipes : par-ci par-là, quelques rares ouvriers travaillent avec nonchalance. Pas de boutiques, pas d'enseignes ; les rues n'ont pas d'activité. Les passants ont plutôt l'air d'un troupeau morne qui chemine que de gens qui agissent et se rendent à des occupations précises. Ce décor, cette foule nous surprennent par leur tristesse et par la monotonie dans la dégradation. C'est la société « sans classes », où rien ne vient égayer, embellir, plaire par la distinction. Les femmes, presque sans différence d'âge, sans sourire, aux cheveux tirés, aux visages sans couleur, aux tailles carrées, aux caracos uniformes sur les jupes quelconques, se ressemblent. Les casquettes des hommes, leurs blouses, leurs chemises sans col semblent toutes pareilles. Les enfants sont souvent tout à fait nus, par cette chaleur de fin juillet. Cette population ne se soucie guère de la file de nos autobus.

La famine

Cette malheureuse population a pour principale occupation de trouver quelque chose à manger.

« Les coopératives détiennent le droit de parcimonieuses distributions sur présentation de cartes alimentaires, délivrées ou retirées selon le bon plaisir du gouvernement dans ce pays « sans liberté ». Peut-on concevoir chez nous un paradis pareil !

« Nous avons pu stationner devant ces coopératives et nous avons vu des privilégiés partant avec un morceau de viande infecte dans un journal, et d'autres, désespérés, abandonnant l'attente faite de provisions. Ce pays expédie cependant son beurre et ses poulets à l'étranger : dumping, révolution mondiale avant tout : « ceux-là n'ont qu'à patienter et souffrir en silence pendant que nous reconstruisons le monde », nous dit notre guide.

« Nos guides, ils chantent la gloire des soviets au milieu de ce désarroi et de cet abandon. « Ces immeubles peuvent tomber en ruine, car ils représentent le passé que nous baissons et parce que nous faisons mieux. Regardez nos habitations à bon marché, vous n'avez rien de pareil. » Naïveté ou mauvaise foi ? Ils pensent nous éblouir par une rangée de maisons d'habitation à bon marché en ciment armé du type le plus médiocre.

La haine et l'orgueil, leviers du bolchévisme

« Les leviers du bolchévisme ? La haine, l'orgueil, ils sont partout entités. « Il ne doit y avoir qu'une seule opinion, qu'une seule façon de juger l'univers, celle qu'impose la doctrine communiste : hors de là, pas de salut, mais danger de suppression des cartes alimentaires, c'est-à-dire de mort par la faim.

« Nos communistes admettraient-ils qu'on les traitât de la sorte ? La toute-puissance gouvernementale est sans limite. Elle enlève l'enfant, l'embrigade, lui enseigne le mépris des parents, « comme à l'ère antédiluvienne », nous déclare un ouvrier, tandis que nous admirons un petit régiment d'enfants qui défile sous la conduite d'un matelot. « C'est là leur malheur, conclut-il, car on en fait des chenapans, des insolents. » Les confidences dans la rue, dans les musées, nous surprennent. Les gens nous chuchotent leur martyre : « Nous sommes des rationnés, des affamés, des dégradés. Nous manquons de bas, de draps, de linge, de beurre, de sucre et nous ne voyons pas la fin de cet enfer. Si nous pouvions fuir. Ce n'est pas une vie ! » Nous sommes bouleversés, nous n'en croyons pas nos oreilles. Comment peut-il y avoir une si affreuse détresse dans un pays aux richesses immenses que l'Etat tout-puissant possède en totalité ?

« Nous sommes des forçats rivaux à la même usine, nous confie plus loin un ouvrier ; si l'on veut changer, on nous donne un passeport de loup (*volchi passeport*), avec lequel nous ne pourrions plus être acceptés nulle part.

« Mais, de cette masse de gens désespérés surgissent de jeunes fanatiques convaincus qu'ils ont réalisé la merveille du monde. Ils n'ont pas de besoins, l'Etat va pourvoir à leur repos, à leur vieillesse, à l'emploi de leur temps.

« Le président du comité antireligieux a 20 ans : un gosse satisfait et désœuvré, assis avec ses camarades autour d'une table rouge dans le péristyle de la merveilleuse cathédrale d'Isaac aux colonnes de malachite et à l'architecture grandiose. Il préside au va-et-vient de ce bazar, où l'on permet encore à quelques courageux fervents de prier pendant qu'on insulte la religion par les panneaux grossiers d'une propagande rudimentaire et qu'on fait des démonstrations scientifiques de la rotation de la terre par le pendule de Foucault. Ce prolétariat ouvrier, de l'aveu de nos interlocuteurs, brime les intellectuels, destitue les médecins dans les hôpitaux, les professeurs de l'enseignement supérieur. C'est l'un de ceux-là qui nous avouait sa haine pour ce régime en énumérant les symptômes de son échec, tels que l'insuccès du plan quinquennal et l'abandon des campagnes par les paysans affamés qui accourent dans les villes. La faim est telle dans les campagnes, ajoutait-il, que l'on cite deux ou trois cas où les parents ont mangé leurs enfants.

« C'est la haine sombre et sourde de tous ceux qui souffrent, mais qui sont privés de tout moyen de lutter. Il nous apparaît que l'unité de pensée n'est pas plus réalisée par la tyrannie des soviets que l'égalité des salaires et des classes. Déjà de ce fond miséreux se dé-

tachent les privilèges du régime, dénués de toute politesse et de tout sentiment des nuances.

« L'assiette au beurre » assure les gages privilégiés, les avantages en nature et la disposition d'une auto. La hiérarchie se rétablit par le bas.

L'échec du plan quinquennal

Sur le plan quinquennal, le docteur Marie a écrit ce qui suit et qu'on rapprochera des déclarations de M. Gellman :

« Ce pays immense a encore à créer ce que nous avons réalisé depuis longtemps. Son machinisme s'organise avec l'aide de techniciens étrangers, mal secondés d'ailleurs, à cause de l'état d'ignorance du peuple.

« La plupart des ingénieurs étrangers au courant de la situation reconnaissent qu'avec un outillage acquis en Amérique principalement et muni des tout derniers perfectionnements, la Russie gaspille 50 % de ses acquisitions par l'impossibilité de faire les réparations nécessaires et d'assurer un entretien délicat. Son personnel manque de connaissances techniques suffisantes. C'est ainsi que nous avons vu dans le port un assez grand nombre d'élevateurs « fichus » à la ferraille.

« Dans les campagnes, l'industrialisation de la culture se heurte aux mêmes difficultés : tracteurs et machines agricoles compliqués manquent de conducteurs, de réparateurs et même de gens capables de les entretenir convenablement.

« L'ouvrier agricole étant caserné dans les *kolkoses*, il n'y a plus de propriétés agricoles ; les « koulaks » du fermier sont refoulés en Sibérie ou en Oural ; plus de propriété rurale. C'est un nouveau seravage pour les paysans de même que les ouvriers sont asservis déjà dans les usines.

Ayant lu cela, on ne s'étonnera pas de la conclusion : « Le départ de Leningrad nous délivre d'un cauchemar. »

La vie économique

La limitation des importations

Les commissions des douanes des deux Conseils, Etats et national, ont siégé ensemble hier, à Berne, sous la présidence de M. Schœpfer, conseiller aux Etats, pour s'occuper de la limitation des importations, et ont entendu les exposés de M. Stucki, directeur de la division du commerce au Département de l'économie publique, et M. Lorenz. Les deux commissions se sont ensuite séparées après discussion. La commission des Etats, qui a la priorité, a décidé d'approuver l'arrêté fédéral prorogeant l'arrêté fédéral du 23 décembre 1931 sur la limitation des importations jusqu'au 31 décembre 1933. La commission du Conseil national n'a pris aucune décision.

Notre commerce avec la Hongrie

Les nouvelles négociations ont permis au gouvernement suisse d'aboutir à une entente éventuelle avec la Hongrie qui permettra de faciliter le transfert du solde du service de compensation par la livraison de maïs, d'orge et de seigle. Momentanément, la livraison de 250,000 quintaux d'orge est prévue du commencement d'octobre à fin février.

Le gouvernement hongrois ayant fait dépendre la ratification de cette entente au versement d'un prix bien supérieur à la cotation du marché international, il s'agit maintenant de savoir de quelle façon cette question de prix sera résolue. Comme les possibilités financières ne sont pas les mêmes pour l'orge que pour le blé et que les exportateurs suisses ont un intérêt direct à accroître les importations, il est prévu que les exportateurs qui ont des avoirs de compensation à la Banque nationale de Hongrie contribueront au paiement de cette différence de prix.

L'aide à la broderie

Le Conseil fédéral a chargé le Département de l'économie publique d'élaborer un projet définitif sur les mesures d'aide particulières à la broderie. On prévoit la création d'une caisse de crise qui permettrait de verser des indemnités aux entreprises particulièrement atteintes, pour obtenir leur fermeture. La caisse sera constituée et entretenue par des subventions de la Confédération et des cantons et des contributions des brodeurs.

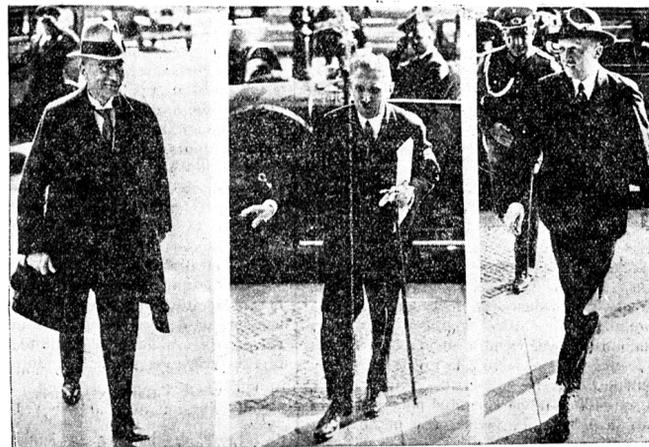
Nouvelles financières

L'élection présidentielle américaine et la spéculation

Le comité du Stock Exchange de New-York vient d'enjoindre à ses membres de lui soumettre des copies de toutes les dépêches envoyées par eux à titre privé du 12 au 15 septembre. A cette date avait lieu l'élection du gouverneur de l'Etat du Maine au cours de laquelle les valeurs ont enregistré une forte chute.

On croit dans certains milieux que cette mesure a pour but de laisser entendre aux politiciens de Washington que les autorités de la Bourse n'entendent pas se prêter aux manœuvres de propagande de divers partis. Il a couru dernièrement de nombreux bruits selon lesquels la hausse présente était en partie causée par des nouvelles optimistes envoyées par le parti républicain à une fin de propagande politique et que des manœuvres semblables seraient projetées pour l'élection présidentielle de novembre.

LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE



Les principaux ministres allemands : de gauche à droite, M. von Gayl, ministre de l'Intérieur ; M. von Papen, chancelier, et le général von Schleicher, ministre de la Reichswehr.

LES SPORTS

Des records du monde

La Fédération internationale de poids et haltères a établi, au congrès de Los-Angeles, la nouvelle liste des records du monde, sur laquelle figurent des Suisses : dans la catégorie poids légers, Eschmann pour le record de l'arraché à gauche avec 77 kg. 500 ; Hunenberg (Bâle) en poids lourds et milourds pour le développé à gauche avec 107 kg. 500 et 113 kg. 500 ; Jacquenoud en poids légers pour le développé à gauche avec 92 kg. 500.

Le critérium d'Europe

Le départ de cette épreuve cycliste a été donné jeudi soir, à Nice, devant 20,000 spectateurs. Parmi les 32 concurrents, Richli et Antenen formaient une équipe nationale suisse. Richli a dû abandonner en cours de route. Résultats :

1. Jean Eerts, 30 points, 2 h. 28 m. 5 sec. ;
2. Ledueq, 16 p., à 400 m. ;
3. Broccardo, 9 p. ;
4. Gijssels, 7 p. ;
5. à égalité, Antenen, Minardi et Gijly, 3 points.

Classement par nations : 1. Belgique, 5 p. ; 2. Italie, 20 points.

La Suisse, l'Espagne et la France ne sont pas classées par suite de l'abandon d'un équipier.

AVIATION

Le record de distance en ligne droite

L'équipage Mailloux-Mermoz avait projeté jeudi après midi de partir vendredi matin pour la tentative de record en ligne droite vers l'Amérique du sud. Leur avion avait été sorti de son hangar et on avait commencé le plein d'essence.

A 9 h. du soir, les renseignements météorologiques se révélèrent mauvais. On arrêta le remplissage des réservoirs et on attendit les renseignements météorologiques de 11 h. 30. A ce moment, on apprenait que le temps était mauvais sur l'Espagne et qu'une zone dangereuse existait entre Tanger et Malaga. De plus, on annonçait que le temps était aussi mauvais sur la côte de l'Amérique du sud.

Les aviateurs ont, dès lors, renoncé à partir. Ils veulent, en effet, arriver en Amérique par pleine lune, car l'atterrissage se fera dans la nuit. Or, la pleine lune de septembre étant terminée, le départ a été ajourné jusqu'à la lune d'octobre, c'est-à-dire vers le 10 du mois prochain.

Les aviateurs Rossi et Bossoutrot, qui tentent de battre le même record, attendront eux aussi le 10 octobre.

AGRICULTURE

Le frais de transport des pruneaux

Dans sa séance d'hier vendredi, le Conseil fédéral a pris une décision sur l'abaissement des frais de transport des prunes et pruneaux de table et de conserve livrés des régions de production aux places de consommation et aux régions de montagne pour l'usage de l'homme. En conséquence, les envois de prunes et pruneaux de conserve et de table bénéficieront d'une réduction de 50 % des frais réels de transport. Pour l'envoi par colis, la réduction se fait par la station d'expédition ou de réception qui ne prélève que la moitié de la taxe de transport des pruneaux de table ou de conserve.

La réduction des frais de transport par wagons ou demi-wagons se fait au moyen de remboursements par l'administration fédérale des alcools.

Les pruneaux destinés à la distillerie ne bénéficient d'aucune réduction des frais de transport. La décision entre immédiatement en vigueur. Les dispositions d'application des réductions de frais de transports peuvent être obtenues à l'administration fédérale des alcools.



Préparation rapide et approfondie
Maturité fédérale
Poly - Baccalauréat



Echos de partout

UNE FÊTE CHEZ LES ESQUIMAUX

L'agence Fides cite une lettre d'un missionnaire dans l'Alaska, relatant une fête au pays des Esquimaux.

Il paraît que les blancs peuvent difficilement se faire une idée des relations d'amitié existant entre les différents villages esquimaux. L'hospitalité est grande. On laisse l'étranger choisir la cabane qui lui plaît et il s'y installe, comme chez lui. La fête la plus importante des Esquimaux, c'est le « potlach ». Voici comment le Père O'Connor, qui vécut longtemps en Alaska, la décrit :

« Les cérémonies principales du potlach ont lieu dans le kazhim ; les gens s'y réunissent vers 7 heures du soir et n'en sortent guère qu'à minuit. J'avais été invité, mais je n'avais dit à personne que je me rendrais au kazhim. Poussé par la curiosité, j'arrive vers 9 heures. Le kazhim est une salle sous terre ; une peau d'ours en ferme l'entrée et l'unique ouverture pratiquée dans le toit est protégée par un boyau de phoque en guise de vitre. Toute la journée on a entretenu un grand feu, et les murs sont noircis de fumée. Deux cents personnes évoluent à l'aise, et j'arrive au beau milieu d'une danse. Disons tout de suite que les danses des Esquimaux sont d'une modestie remarquable, accompagnées de gestes rythmés pleins de grâce.

« Les femmes se balancent en mesure, vont et viennent, agitent les bras et décrivent des figures intéressantes, mais pour y comprendre quelque chose, il faut être bien au courant de la vie des Esquimaux. Ces danses se transmettent dans les familles depuis des générations ; les pères les apprennent aux fils et les mères aux filles. D'énormes tambours, dont la forme rappelle celle d'un éventail, accompagnent la danse et les chants, et le chef du village, assis à côté, dirige le tout avec une longue baguette recouverte de plumes blanches.

UN VIEIL OUVRIER FÊTÉ

M. Dalimier, ministre français du travail, s'était rendu à Tréhou (Bretagne) pour remettre la Légion d'honneur à M. Yves Coullouh.

M. Coullouh, âgé de 85 ans, est entré en apprentissage à l'âge de 13 ans à l'usine de conserves Le Marchand.

Il y est resté 72 ans comme ouvrier puis comme contremaître.

Il a dix enfants et quarante-deux petits-enfants. Trente-huit de ses descendants assistaient à la cérémonie où quatre générations étaient représentées.

L'usine Le Marchand, auquel appartenait le héros de la fête, présente cette particularité de compter dans son personnel 93 médaillés d'honneur du travail, dont 14, ayant 50 ans de service ininterrompus dans la même maison, sont titulaires de la médaille de vermeil.

Les ouvriers et ouvrières, en habit breton et portant le ruban tricolore, assistaient leur vieux camarade à l'honneur.

Un banquet réunit plus de trois cents convives. A la table d'honneur avaient pris place le préfet et les députés du département.

Le brave père Coullouh buvait sec et mangeait avec grand appétit.

Il pria le ministre de lui signer un menu. M. Dalimier n'hésita pas. Il mit cette dédicace :

« A mon jeune ami Coullouh, son vieil ami Dalimier. »

Coullouh était ému. Il se leva néanmoins pour chanter, d'une voix encore bien ferme, la *Marseillaise*.

— Vous avez un grand avenir à l'Opéra, lui dit M. Dalimier.

UNE DEMANDE DE M. DEIBLER

La veille de l'exécution de Gorgouloff, M. Deibler a demandé au garde des Sceaux une petite augmentation.

— Vous comprenez, dit-il, au moment où je vais exécuter l'assassin du président de la République, je crois avoir droit à plus de considération et à un traitement supérieur.

— Mais, lui répondit le ministre, vous savez que nos crédits sont très limités. Nous ne pouvons envisager aucune dépense nouvelle. D'ailleurs, si nous vous augmentons, il faudrait augmenter aussi vos aides.

— Mais non, répondit M. Deibler, moi seul suis un fonctionnaire. Eux sont des amateurs.

MOT DE LA FIN

Un avocat emporté par son éloquence : « Vous avez saisi votre victime avec vos mains d'oiseau de proie... »

FRIBOURG

Salon d'art permanent

Walter Clémin

L'exposition actuellement ouverte au Capitole groupe des œuvres représentatives des deux tendances du talent de ce peintre, en ce sens qu'il est également donné pour la composition décorative et figurale et pour la peinture dite « de chevalet ».

Il est vrai qu'il montre dans ces deux genres d'expressions si différents le même procédé, la même manière de saisir et de résoudre le problème, et qui est de composer l'œuvre par observation quasi-directe de la nature.

Il y a cependant une différence : l'œuvre peinte d'après nature par lui, portrait ou paysage, est, en somme, une exécution à base d'observation directe seulement, où Clémin simplifiera parfois quelque chose de la vision, mais n'ajoutera jamais ni ne changera ; son exécution sera une observation sensible, d'une probité absolue. Tandis que, dans la composition figurale de grandes dimensions, il y a un groupement à trouver. Celui-ci doit être équilibré par rapport à la superficie et doit en outre exprimer le plus simplement possible le sujet et en dégager l'action. Il fut un temps où il était de mode de chercher à faire cela de façon affectée et pompeuse, en donnant aux attitudes des mouvements excessifs et en cherchant à obtenir le grand style par des parti-pris de facture et de couleur. A ce style, dit académique, on a attribué avec assez d'humour le surnom de « pompier ».

Les compositions de Clémin sont au contraire basées sur une simplicité et une sincérité qui leur donnent de la grandeur. Ainsi, le panneau *Le vote*, exposé au Salon d'art, est sans doute une grande composition fort étudiée, mais que de vérité dans les attitudes, les expressions, et le coloris de ces quatre ou cinq figures réunies autour de l'urne ! Ces têtes d'hommes, jeunes et vieux, ont quelque chose de si vivant, de si actuel qu'on semble les reconnaître. Et si l'on s'approche de la toile on reste surpris qu'un résultat pareil ait pu être obtenu par une simplicité de facture d'une sûreté remarquable. On sent tout ce que Clémin travaille à ces peintures murales, destinées à une salle du Tribunal fédéral, et ce travail n'est pas encore terminé. Il donne ainsi un bel exemple de probité artistique en travaillant à perfectionner son œuvre au lieu de se contenter d'un résultat relatif et peu durable.

Ces mêmes qualités se retrouvent dans les portraits ou les paysages. Ainsi : le N° 3, *Femme et enfant*, est d'une vérité et d'un caractère saisissants. Le N° 4, *Portrait de l'artiste*, est d'une facture sûre et vigoureuse. Le *Jeune jardinier*, peint à la manière des anciens maîtres, est beau, tant comme couleurs que comme rapport de valeurs. Quant à ses paysages si harmonieux il faudrait les citer presque tous et spécialement le N° 6, le N° 19, *Eichholz près de Berne*, et le N° 9, *Faubourg de Berne*. Il est joint à cet envoi un certain nombre de dessins qui ont servi soit pour des portraits soit pour des compositions et par lesquels on voit qu'un seul trait essentiel suffit à Clémin pour suggérer la vie.

Pour conclure, le talent de Walter Clémin peut se résumer ainsi : grande probité, moyens techniques puissants et absence totale d'artifices.

Cette exposition sera close le 24 septembre.

Porcelaine de Limoges

et fromage de Gruyère

La ville française de Limoges est particulièrement affectée par le chômage : beaucoup de fabriques de porcelaine y sont fermées ; seuls, quelques décorateurs y travaillent au ralenti.

Limoges connaît la crise provoquée par une concurrence acharnée et, il y a quelques mois encore, elle devait lutter contre les attaques

d'une compagnie américaine qui, afin de mieux combattre la production réputée de l'industrie française, avait réussi à faire donner le nom de Limoges à un centre de l'Ohio où se fabriquaient des contrefaçons des belles porcelaines françaises.

Il fallut des années d'un difficile procès pour que le Limoges de l'Ohio abandonnât sa fraude fructueuse.

Cette affaire devrait faire réfléchir la France sur la concurrence qu'elle prétend faire à notre fromage de Gruyère en appelant gruyère un fromage fabriqué au delà du Jura.

Dépouilles de chasse et santé publique

On nous écrit :

Je me permets de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour signaler à l'attention publique le fait suivant :

Tout le monde, et spécialement les habitants du district du Lac et de la ville de Fribourg, connaissent la belle forêt du Galm, but de promenade très fréquenté. Quel ne fut pas mon étonnement de constater, un de ces jours derniers, que des chasseurs n'avaient rien trouvé de mieux que de dépouiller un chevreuil près de la fontaine sise en cette forêt. Ces dépouilles laissées en plein air dégagent une odeur pestilentielle et attirent une foule de mouches et autres insectes, au point que les abords de cette fontaine deviennent presque inaccessibles au public.

Cette manière de faire de nos chasseurs, qui s'est produite l'année dernière déjà, est, à mon avis, blâmable.

Nos chasseurs, et particulièrement ceux qui ont tué un chevreuil samedi 10 septembre, ne devraient pas ignorer que le personnel forestier n'est pas à leur disposition pour enfouir et détruire les dépouilles de gibier. Nos Nemrods peuvent très certainement trouver, pour faire ce travail, des endroits bien plus appropriés, au lieu de souiller un joli site de nos forêts, but de promenade de nos populations. Serait-ce trop leur demander ?

Veillez agréer...

O. Roggen, inspecteur forestier.

La réunion régionale « Pro Juventute »

On nous prie de rappeler la réunion régionale *Pro Juventute* qui aura lieu lundi, 19 septembre, à 2 h. de l'après-midi, dans la grande salle de l'hôtel des Corporations à Fribourg.

Cette réunion, présidée par M. Paul Hertig, président cantonal, sera suivie d'une conférence sur l'éducation des arriérés par M. F. Barbey, chef de service à la Direction de l'instruction publique.

Le secrétaire général, M. le Dr Lœliger, de Zurich, présentera les cartes et les timbres qui seront vendus en décembre, et une discussion suivra sur l'organisation de la vente.

Toutes les personnes qui s'occupent de l'enfance et de la jeunesse sont cordialement invitées à assister à cette réunion. Que ceux qui aiment *Pro Juventute* lui témoignent leur intérêt en se rendant nombreux à la réunion de lundi ; que ceux qui ne connaissent pas encore l'œuvre assistent à la séance pour se faire une idée juste de son activité. La prochaine vente se faisant en faveur de l'enfance en âge scolaire, la question intéressera tout le monde.

Adjudication de travaux

M. E. Maillard, à Lavey-les-Bains, a adjugé à la maison Winckler et C^e, S. A., à Fribourg, l'exécution des plans et devis, la direction des travaux ainsi que les travaux de charpente et de menuiserie pour son chalet d'habitation à Prévèrenges (Vaud).



Langue allemande et cours supérieurs de commerce. Entrée : MI-OCTOBRE. 1340-4

Technicum cantonal

Les vacances d'été prenant fin, il semble utile d'attirer sur le Technicum cantonal, Ecole des arts et métiers de Fribourg, l'attention des parents qui voudraient orienter leurs enfants vers d'intéressantes carrières.

Au Technicum, dont la renommée est connue, jeunes gens et jeunes filles, en cinq à huit semestres, se préparent d'une manière approfondie à l'exercice de divers métiers et professions (électromécanique et mécanique, construction du bâtiment, direction de chantiers, enseignement du dessin, arts graphiques et décoratifs, dentelles, broderies, etc.) et obtiennent après examen un diplôme officiel. Depuis deux ans, l'établissement compte aussi une Ecole d'auxiliaires-géomètres dont les élèves, après deux semestres d'études, achèvent leur formation dans un bureau de géomètre-diplômé.

La direction du Technicum (téléphone 2.56) se fait un plaisir d'adresser à qui le demande son intéressant prospectus et de donner de vive voix tout renseignement et tout conseil.

Les élèves non domiciliés à Fribourg trouvent à la maison de famille du Technicum chambre, pension et surveillance.

Rentrée : le 28 septembre ; examen d'admission le 27, à 8 heures du matin.

Incendie

Mercredi matin, à Chières, un incendie a détruit un immeuble appartenant à M. Fritz Reubi et comprenant maison d'habitation, grange et étable. Le feu prit une extension si rapide que les habitants durent se sauver en toute hâte. Onze porcs restèrent dans les flammes.

Grâce à la promptitude des pompiers de Chières, l'incendie put être localisé. L'immeuble était assuré pour 45,000 francs.

Société suisse de numismatique

La Société suisse de numismatique aura, les 25 et 26 septembre, sa troisième assemblée générale à Fribourg. Elle se réunira sous la présidence de M. le Dr Gustave Gruenau, de Berne.

Samedi 25 septembre, dès 5 heures du soir, elle siégera à la Grenette pour liquider des affaires administratives puis, vers 5 h. 1/2, elle entendra un exposé de M. le Dr Jeanpierre d'Auvergnier, sur *L'importance de l'analyse chimique pour l'étude de nos deniers épiscopaux et sur Les deniers épiscopaux de Lausanne et Genève d'après des documents du XI^{me} au XIII^{me} siècle*. Puis M. Ignace Hess, d'Ingenbohl, traitera le sujet suivant : *Die Aesthetik der Münze*. Cette conférence sera agrémentée de projections. Enfin, M. Jordan, de Fribourg, parlera *Des richesses du waldstätter de Fribourg*. A 7 h. 1/2, un banquet aura lieu à l'hôtel Terminus.

La journée de dimanche sera consacrée à la visite de la ville et de son musée historique et artistique, à un banquet à l'hôtel Terminus, à une excursion à Hauterive pour visiter l'ancienne abbaye.

Une médaille commémorative de cette assemblée, due au graveur Hans Frei, de Bâle, et exécutée par la maison Huguenin, au Lœle, sera distribuée aux membres. L'avers porte l'effigie de M. Max de Diesbach, historien connu par ses publications, et le revers montre la cathédrale de Fribourg.

Cambrlorage

Jeu après midi, à Erli, près de Moral, un individu a pénétré dans la maison de la famille Brechbühl et a emporté une somme de 200 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de gymnastique féminine, la « Freiburgia ». — Lundi soir, 19 septembre, à 8 h. 30, reprise des leçons obligatoires. Les personnes désirant faire partie de la Société sont invitées à se trouver à la halle de la Mottaz à l'heure indiquée.

Union des travailleuses. — Les membres de l'Union sont priés d'assister à la procession qui aura lieu demain dimanche, à Notre-Dame de Bourguillon. Rendez-vous à 3 h. 45, place de Notre-Dame.

Les vitrines des magasins

Les commerçants sont invités à tenir fermées leurs devantures de magasins demain, dimanche, 18 septembre, en raison du Jeûne fédéral.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE

(Jour d'action de grâces, avec exposition du Saint Sacrement)

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., messe solennelle, prières d'action de grâces, bénédiction. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 3 h., vêpres capitulaires, *Te Deum*, bénédiction et fin de l'exposition du Saint Sacrement.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe pour les paroissiens de langue allemande. — 10 h., exposition du Saint Sacrement, office solennel, bénédiction. A partir de 11 h., adoration devant le Saint Sacrement exposé, jusqu'à 8 h. du soir. — 8 h. du soir, complies, *Te Deum*, bénédiction.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe, communion générale pour les membres de l'Apostolat des hommes du Gesellenverein et de l'Arbeiterinnenverein. — 8 h. 1/2, exposition du Saint Sacrement, messe chantée, sermon français, bénédiction. — 10 h., messe basse, sermon allemand. — 1 h. 1/2, vêpres. — 7 h. 1/2 du soir, chapelet, *Te Deum*, bénédiction.

Notre-Dame : 6 h., exposition du Saint Sacrement, messe basse. — 9 h., grand'messe devant le Saint Sacrement exposé, bénédiction. — 3 h. 45, bénédiction du Saint Sacrement, départ de la procession. — 8 h. du soir, chapelet, complies et bénédiction du Saint Sacrement.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse, lecture de la lettre pastorale, en français. — 9 h., messe chantée et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse, lecture de la lettre pastorale, en français. — 2 h. 1/2, vêpres, procession, *Te Deum* et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

5 septembre. — Rey Solange, fille d'Ernest, ouvrier d'usine, de Granges-de-Vesin, et de Catherine née Bongard, domiciliés à Dampierre-les-Bois (Doubs).

6 septembre. — Magnin Ida, fille de Louis, gendarme, de Marsens, et d'Irma née Genoud, avenue de Pérolles, 23.

7 septembre. — Bergeret de Frouville Jean-Luc, fils d'Alfred, ingénieur, de nationalité française, et de Marie-Madeleine née Blanpain, domiciliés à Paris.

Audriaz Juliette, fille d'Emile, ouvrier, de Fribourg, et d'Anne née Dénervaud, Route-Neuve, 164.

9 septembre. — Fontana Simone, fille de Joseph, électricien, de Tinterin, et de Clémence née Guerra, Route-Neuve, 162.

Riedo Monique, fille de Pius, journalier, de Planfayon, et d'Agnès née Stempfel, domiciliés à Saint-Sylvestre.

11 septembre. — Boschung Roger, fils d'Edouard, vitrier, de Bellegarde, et de Thérèse née Frey, Planche inférieure, 249.

Grossrieder Gérard, fils d'Odon, laitier, de Schmitten et Besingen, et de Lucie née Jaquet, domiciliés à Villarsel-le-Gibloux.

Dougoud Gérard, fils de Louis, pâtissier, de Villarimboud, et de Marie-Louise née Birbaum, Grand'rue, 45.

Folly Jacques, fils de Georges, serrurier, de Courtaman, et d'Anna née Mosimann, Les Neiges, 265.

Cattillaz Philippe, fils de Jean, agriculteur, d'Oberschrot, et de Mathilde née Haas, domiciliés à Guschelmuth.

12 septembre. — Meuwly Francis, fils de Sylvestre, agriculteur, de Courtepin, Cournilens et Fribourg, et de Rosalie née Pittet, domiciliés à Courtepin.

Pèlerinage

à Notre-Dame de Bourguillon

On rappelle à tous les fidèles que la procession à Notre-Dame de Bourguillon quittera la place Notre-Dame à 4 heures très précises. Les sociétés paroissiales, spécialement les jeunes gens, sont invitées à prendre part à cette cérémonie.

Les sociétés d'Enfants de Marie voudront bien prendre leurs bannières et les congréganistes porteront leurs médailles.

On voudra bien arriver sur la place Notre-Dame vers 3 h. 1/2 et suivre les ordres des personnes chargées d'organiser la procession.

Radio

Dimanche 18 septembre

Radio-Suisse romande
11 h. (de Genève), gramo-concert. 12 h. 38 à 14 h., concert d'orchestre. 18 h. (de Genève), gramo-concert. 19 h. (de Lausanne), conférence religieuse catholique, par M. l'abbé Theurillat. 19 h. 30 (de Genève), gramo-concert. 20 h., concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 21 h. 5 (de Londres), concert par la Radio-Fanfare militaire ; soliste : Thorpe Bates, baryton.

Radio-Suisse allemande
10 h. (de Bâle), conférence catholique, par M. le vicar Jacob Haengi. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 13 h. 30 (de Bâle), concert par le Club féminin des accordeonistes de Bâle. 18 h. 30 (de Bâle), « La sora romanca », discours rhéto-roman, par M. le directeur Candrian. 20 h. (de Bâle), concert consacré à Mozart. 21 h. 45, concert du soir.

Stations étrangères
Koenigswusterhausen, 11 h. 30, cantate de Bach. Langenberg, 20 h., « Fersterchristl », opérette, de Jarno. Breslau, 20 h. 30, œuvres de Wagner. Londres régional, 21 h. 5, musique de chambre. Radio-Paris, 12 h., causerie religieuse par le R. Père Padé : « Le sacerdoce éveillé et gardien des plus belles énergies au cœur de l'homme », Poste Parisien, 20 h. 15, « L'actualité catholique », 20 h. 45, concert d'orchestre Budapest, 21 h. 20, concert d'orchestre tzigane.

Lundi 19 septembre

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h. 1, informations financières. 13 h. 5 et 13 h. 45 (de Genève), suite du gramo-concert. 17 h. 1 (de Lausanne), séance récréative pour les enfants. 17 h. 30, concert par l'orchestre à cordes. 19 h. 1 (de Genève), « Les sociétés de secours mutuels », par M. Uldry. 20 h. (de Genève), Colette May, chanteuse fantaisiste. 20 h. 20 (de Genève), « Histoire de chasse », par M. Pierre Duniton. 20 h. 30 (de Lausanne), concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande et commentaires de M. Ansermet à l'intention des élèves des écoles primaires de Lausanne.

Radio-Suisse allemande
15 h. 30 (de Zurich), concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. (de Zurich), concert consacré au 15^{me} anniversaire de la mort d'Edouard Grieg. 21 h. 45 (de Zurich), retransmission du café Esplanade.

Stations étrangères
Munich, 19 h. 35, « Le barbier de Séville », opéra, de Rossini. Langenberg, 17 h., Quatuor de Cologne. Londres national, 20 h., promenade-concert. Tour Eiffel, 20 h. 30, relais du casino de Vichy, « Orphée », de Gluck. Poste Parisien, 20 h. 45, concert. Vienne, 19 h. 30, concert par Dajos Béla. Rome, Naples, 20 h. 15, soirée de musique légère. Prague, 21 h. 30, soli de violon.

Calendrier

Dimanche 18 septembre

XVIII^{me} DIMANCHE APRES LA PENTECÔTE

Fête d'action de grâces

Guérison du paralytique. — Dieu seul peut remettre les péchés, mais il peut se servir des créatures pour opérer les guérisons spirituelles, comme il s'en sert pour guérir les corps.

Lundi 19 septembre

Saint JANVIER et ses compagnons, martyrs

Saint Janvier, évêque de Bénévent, fut martyrisé avec plusieurs de ses compagnons.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Le secret du Faron

par Paul SAMY

XXXII

Il était 3 heures de l'après-midi quand deux autos de la préfecture de police s'arrêtèrent à Nanterre, sur la route de Chatou, au bout de l'avenue Henri-Martin.

La première contenait le juge Moulrier et le chef de la Sûreté ; la seconde l'inspecteur Pérem, l'inspecteur Naroli et deux agents de la brigade des recherches.

Ils en descendirent et se dirigèrent vers la villa du Moulin-Noir, dont la porte s'ouvrait au coin du chemin des Effondrés, la maison faisant angle avec le chemin et la route de Chatou dont un mur élevé la séparait.

A tout hasard, on laissa un agent devant ce mur dans le cas où on le franchirait. Le reste de la troupe se rendit devant la porte de la villa. Les hommes s'efforcèrent contre le mur pour ne pas être vus de l'intérieur.

Précaution inutile, car les fenêtres de la villa étaient closes et on n'entendait aucun bruit à l'intérieur.

A côté de la porte s'ouvrait celle du garage. Naroli s'y porta avec le juge, tandis que Pérem et le chef de la Sûreté se présentèrent à l'entrée où M. Thiéret tendit la main vers la poignée d'une chaîne de cloche.

L'inspecteur arrêta son geste en mettant un doigt sur ses lèvres,

Il sortit de sa poche ses fausses clés et, en quelques tours, crocheta la serrure du seul battant de la porte.

Sous sa poussée, celle-ci s'ouvrit et Pérem la referma après que le juge, le chef de la Sûreté et un agent furent entrés.

Mais dans le double mouvement les gonds avaient grinçé. Le bruit amena une tête d'homme à la lucarne du seul étage du garage.

Pérem reconnut-il la figure du curieux ? Toujours est-il que, d'un bond, il fut au bas du petit escalier qui conduisait à l'étage, et son revolver à la main, en franchit rapidement les degrés.

En haut, sur le palier, une porte était entr'ouverte. Pérem la poussa et la franchit.

Un homme était là, dont la présence fit pousser une exclamation à l'inspecteur.

— Ah ! Dorny, s'écria-t-il. Quelque chose me disait que j'allais vous retrouver. Allez, haut les mains et descendez.

Dorny, stupéfait, ne put rien répondre. Il dégringola les marches et fut cueilli à son arrivée par l'agent qui lui passa les menottes.

— Je n'ai pas besoin de vous le présenter, dit Pérem au juge et à M. Thiéret, nous sommes en pays de connaissance. Son domicile était ici. Je vous laisse le soin de l'inventorier, Naroli et moi allons visiter la villa.

Il donna un coup de sifflet modulé et l'inspecteur adjoint, quittant son poste du garage désormais inutile, vint rejoindre Pérem.

Tous deux se dirigèrent vers la villa qu'une dizaine de mètres séparaient de l'entrée.

Une petite allée sablée, entre deux plates-bandes, y menait. Une porte et deux fenêtres

s'ouvraient au rez-de-chaussée et trois fenêtres donnaient le jour au premier étage.

Celles-ci étaient closes, mais il parut à Pérem qu'un des battants de celle du milieu s'était légèrement entr'ouvert.

— Attention ! chuchota-t-il à son collègue tandis qu'il s'attaquait à la porte. Il y a du monde au-dessus.

La porte céda et les deux inspecteurs entrèrent, leur lanterne dans une main, leur revolver dans l'autre.

Toutes les pièces du rez-de-chaussée étaient vides, mais les restes d'un repas et la présence de deux chaises se faisant vis-à-vis dans la salle à manger indiquaient que les occupants n'étaient pas loin.

D'ailleurs, en prêtant l'oreille, les policiers entendirent des bruits de pas au-dessus d'eux. Au fond du vestibule, un escalier conduisait à l'étage. Ils s'y engagèrent avec précaution et parvinrent à un couloir sur lequel s'ouvraient plusieurs chambres.

Naroli inspecta celles de gauche et Pérem visita les autres.

Parvenu à la dernière, celui-ci se buta à une porte fermée.

Pérem mit longtemps à l'ouvrir, car elle avait été close de l'intérieur et la clef laissée dans la serrure. Enfin, à l'aide d'une pince dont les branches se fermaient par un pas de vis qu'actionnait un bouton fixé au bout du manche, il put saisir la clef et la faire jouer.

S'étant alors mis de côté pour éviter un coup de feu ou une brusque attaque, Pérem poussa violemment la porte.

C'était une pièce carrée d'assez petites dimensions, encombrée de quelques meubles que

l'inspecteur ne prit pas la peine d'examiner, laissant au juge et au chef de la Sûreté le soin d'effectuer cette perquisition.

Mais il regarda autour de lui. Une seule petite fenêtre vitrée et fermée éclairait du côté de la route de Chatou. La chambre n'avait pas d'autre issue.

Qu'étaient donc devenus ceux dont il avait entendu les pas ? Car cette pièce était la dernière de l'étage et, pour qu'on l'eût fermée de l'intérieur, il avait fallu qu'on y entrât.

Le parquet portait d'ailleurs des traces de pas.

Pérem sonda les murs en les frappant avec la clef sortie de la serrure. Ils rendirent un son plein et on n'y voyait aucune fente qui pût déceler une porte.

Dans un coin de la pièce se dressait une grande armoire massive dont les battants étaient ouverts.

L'inspecteur y jeta les yeux. C'était sans doute une penderie, car elle ne contenait qu'une tablette à hauteur d'homme sur laquelle se trouvaient quelques cartons.

La cloison du fond, en noyer uni, n'avait aucun montant. Pérem promena sa lampe sur elle et il en arrêta la lumière sur un bouton creux comme ceux qui actionnent un loquet intérieur.

A quoi pouvait servir ce bouton, le panneau de l'armoire s'appuyant sur un mur ?

Pérem pressa le bouton, et à son étonnement, le panneau très épais s'ouvrit dans le mur, dégageant un petit réduit qu'il éclaira de sa lampe électrique avant d'y pénétrer.

C'était par là certainement que les deux bandits avaient disparu.

Mais avant que l'inspecteur ait pu se poser la question, un bruit de défilé le fit se retourner. La porte de la lourde armoire par où il venait de passer s'était refermée automatiquement.

Pérem promena sur elle le faisceau lumineux de sa lampe, mais il ne découvrit aucun moyen de l'ouvrir. Le défilé qu'il avait entendu provenait sans doute d'un pêne et d'une gâche encastrés dans la boiserie.

Il était prisonnier car il ne voyait aucune autre issue à cette chambre noire, si étroite qu'un homme n'aurait pu s'y étendre de tout son long.

Pendant ce temps, Naroli n'ayant rien trouvé dans les chambres qu'il avait visitées, alla rejoindre Pérem dans les siennes. Mais celles-ci étaient vides jusqu'à la dernière, et il pensa que sa besogne terminée, son collègue avait rejoint le juge et le chef de la Sûreté.

C'est à vous que je m'adresse!



... épouses, mères, dont le rôle est de veiller à l'alimentation saine de la maison...
 ... Le cœur de votre mari est surmené? L'organisme de vos enfants est délicat? Vos nerfs sont mis à trop rude épreuve par les soucis, les trépidations de la vie moderne?
 - Alors n'hésitez pas; supprimez la caféine que l'on absorbe chez vous avec le café le matin, à midi, le soir aussi peut-être. Il y va de votre propre santé et de celle des vôtres.
 Grâce au café Hag vous pouvez leur conserver les douces joies du café, sans les dangers de la caféine.
 Mais méfiez-vous des contrefaçons! Exigez toujours le véritable

CAFÉ HAG

Il fut, il est et il restera le premier café décaféiné.
 Bons-primés dans les paquets.

EN CAS DE DÉCÈS,

adressez-vous de confiance aux
Pompes Funèbres Générales S. A.
 Avenue de la Gare, 27, FRIBOURG
 Téléphone permanent : 9.95
 Service d'inhumation dans toutes les paroisses.
 Cercueils. Transports funèbres. Couronnes.
 Prix très modérés. — Facilités de paiement.
 Directeur : **Jos. MONNEY**

JEUNE FILLE

ALLEMANDE intelligente, forte (17), école second., demande place facile dans une bonne famille catholique, comme aide de ménage (évent. surveiller des enfants). Salaire pas l'essentiel. Occasion pour apprendre la langue. Traitement familial. Entrée : 14278 mois d'octobre.
 S'adresser à K. Stühli, instituteur, AMRISWIL, Thurgau.

Cuisinière

pour petit pensionnat de demoiselles, DEMANDÉE. Entrée 15 octobre ou à convenir.
 Offres sous chiffres P 14276 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

une jolie maison d'habitation, avec grange, écurie et 1 pose d'excellent terrain, située au village de SORENS. Prix avantageux.
 S'adresser à J. BOSSON, AGENCE IMMOBILIERE, Grand'rue, 39, BULLE.

Personne

de confiance, sachant faire une cuisine soignée, demande place de cuisinière ou bonne à tout faire.
 S'adresser sous chiffres P 41132 F, à Publicitas, Fribourg.

Jean PICCAND

PÉROLLES, 22
 Professeur diplômé de la Société pédagogique suisse de musique
à REPRIS SES LEÇONS
 PIANO ORGUE HARMONIE

Fromages

gras et salés, de deuxième et troisième choix, sont achetés par n'importe quelle quantité.

Indiquer prix et tarés par écrit, à Case postale N° 8900, Fribourg, sous 131-3 F.

A vendre d'occasion

1 appareil télédiffusion (Nielsen)
 1 caisse enregistreuse (Solété), état neuf;
 1 appareil (Gestetner Rotary) pour imprimer;
 1 machine à écrire (Adler);
 1 grammo Columbia;
 3 linoléums 2 m. x 3 m.;
 1 couleuse, cont. 45 l.;
 1 pied de géant;
 1 petite table bronze, dessus marbre;
 1 escalier de magasin, 8 marches;
 1 banc avec 2 chevaux;
 4 volumes guerre 1914-1918;
 environ 300 livres à 30 cent. pièce.
 S'adresser : Halle de publicité, 37, rue de Lausanne, Fribourg. 94-9

La famille Vogelsang, Pont Muré, 155, Fribourg, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

POMPES FUNEBRES

Croix, cierges
 Rubans
FLEURS NATURELLES
 Dépôts à
 Bulle : M. Pasquier
 Romont : M. Comte
 Châtel : M. Millasse
MURITH
 20, rue de Romont
 FRIBOURG
 Tél. 1.43. 28-4

Vêtements-Pardessus Costumes-tailleurs-manteaux

dern. nouveautés, coupe garantie, prix mod.
 Se recommande : Maison
TIEFNIG, FRIBOURG
 Anglo amér. Taylor pr dames et messieurs
 11, r. Romont, Maison Yantz, opt. Tél. 6.23

SPÉCIALITÉS du Buffet

du 19 au 25 septembre 1932

Lundi : La fêra au Dézaley 3.-
Mardi : Les canelons du buffet 2.50
Mercredi :
 Le petit poulet piémontais 3.50
Judi : Les asperges milanaises 3.-
Vendredi : Le brochet au vin blanc 3.-
Samedi : Cuisse de lièvre aux nouilles fraîches 3.-
Dimanche : Le caneton aux navets 4.-
 Tous les jours, civets de lièvre.
Crème fraîche

A LOUER

pour le 25 juillet 1933 plusieurs appartements de 2, 3 et 4 chambres. Central. Boiler. Chambre de bain. Quartier des Places. Bien exposés.
 S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14280 F.

JEUNE HOMME

sobre, connaissant les travaux de campagne, dans exploitation de moyenne grandeur. Entrée à convenir. Vie de famille. Place à l'année.
 Faire offres à Otto Ammann-Amstutz, Klohof, Ehrendingen (Aroovie).
 Offres sous chiffres P 14273 X, à Publicitas, Genève.

A vendre à Genève

plein centre, 5 min. gare C. F. P. 78-42
 immeuble à usage d'hôtel
 30 chambres, fin bail printemps 1934.
 Fr. 140,000; à verser : Fr. 55,000.— Robert Marchand & Co, place du Lac, 1, Genève.

Café

à céder : bon café-brasserie, situé sur rue commerçante et très fréquentée, à Genève. Loyer : Fr. 2000.— avec appartement.
 Offres sous chiffres G 71763 X, à Publicitas, Genève.

A VENDRE

hôtels, cafés, domaines, maisons, villas, montagnes, pâturages, etc.
 S'adresser à J. BOSSON, AGENCE IMMOBILIERE, Grand'rue, 39, BULLE.

Marcelle Fuglister

HAUTE COUTURE
 demande
apprentie
 22, rue de Romont

A vendre

30 litres d'eau-de-vie de poires et de pommes, 22 degrés, chez Emile Borner, COTTENS.

A céder

beau magasin
Epicerie-primeurs
 bien achalandé, sur bon passage, bonne clientèle, prix avantageux.
 Offres sous chiffres P 14273 X, à Publicitas, Genève.

A LOUER

Place de la Gare
 APPARTEMENT de 6 pièces. 14259
 S'adresser : « La Suisse », Assurances, Fribourg.

Jeune homme

On demande, tout de suite un jeune homme de 16 à 17 ans, pour aider à la campagne. 14272
 S'adresser à L. Parlat, fils, Signy s. Yvon (Vaud).

2 boxes

à louer. — S'adresser à M. Maradan, garage des Places, rue du Temple, 6.

CAPITOLE
 Ce soir, à 20 h. 30
 Demain dimanche (Jeûne fédéral)
 FERMETURE OBLIGATOIRE
 ANNY ONDRA
 dans une opérette trépidante
UNE NUIT AU PARADIS
 Un rêve de Midinette....
 Qui certain jour devient réalité....

Hall de publicité
PRATIQUE ET MODERNE
 37, rue de Lausanne FRIBOURG Téléphone 603
 Propriétaires, notaires, gérants ainsi que vendeurs ou acheteurs, adressez-vous à notre nouveau genre de publicité générale par l'affichage, qui vous mettra directement en relation avec les personnes que vous désirez. — Demandes et remises de commerce. 94-5
 Se recommande : V. Brugger-Singy.

Question :
ÉCOLIERS, où trouvez-vous le plus grand choix en articles de classe ?

Réponse :
Toujours AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL !!!

CINEMA ROYAL
 Dès ce soir à mardi 20 septembre exclusivement
 Une opérette viennoise pleine de gaieté et de fantaisie
Le congrès s'amuse
 avec
 Lillian Harvey et Henry Garat
 Réservez vos places à temps.
 N. B. — Dimanche 18 septembre, Jeûne fédéral, fermeture obligatoire.
 TARIF RÉDUIT

A VENDRE

une moto nerve
 500 cm³, avec éclairage Bosch, 30 w. 25-12
 Prix : Fr. 1350.— seulement
 S'adresser : Case 38, Fribourg.

Quelques centaines d'offres de places

sont offertes chaque semaine dans l'« Indicateur des places » de la « Schweiz. Allgem. Volks-Zeitung », à Zofingue. CHÔMEURS, étudiez et utilisez ces avantages. Tirage : 91.000. Clôture des annonces : mercredi soir. Notez bien l'adresse exacte.

Bonne CUISINIÈRE

avec références de premier ordre est demandée pour octobre. 14272
 Offres écrites à M. Michel de Weck, 12, rue Saint-Pierre, Fribourg.

LOCAUX A LOUER

Disponibles selon entente, grands locaux pour magasins, dépôts; caves desservies par monte-charge.
 Pour visiter, s'adresser : rue du Temple, 5, au bureau. 14281

Mercredi !!...
 Le mercredi, pour varier. Comme aussi me fortifier. Leyvraz m'offre un moyen très sûr : Le vrai Bitter « DIABLE-RETS » pur.
 On demande brave
JEUNE FILLE
 de 15 à 17 ans, pour aider au ménage et au magasin. S'adresser au magasin Maillard-Rosset, à Pontaux. 41130

ON DEMANDE un aide-fromager

pour tout de suite. S'adresser à la laiterie d'Hennessy, p. Romont.
Fromage gras
 1 fr. 95 le kg., depuis 8 kg., contre remboursement.
 Müdespacher-Bosshard, Josefstrasse, 22, Zurich, 5.

A VENDRE
 au pied du Gibloux, en bordure de la route cantonale,
immeuble
 à l'état neuf, comprenant deux appartements, grange, écurie, eau intrassable, avec 2 poses 1/2 d'excellent terrain. Entrée en jouissance selon entente.
 S'adresser par écrit sous chiffres P 14274 F, à Publicitas, Fribourg.

Dimanche Jeûne fédéral
Hôtel de la Croix-Blanche, Marly
Dîner chevreuil
 Cuisine très soignée.
 Se recommande : 214-1
 E. Burri-Rime.

Publicitas S. A.
 Annonces dans tous les journaux et conseils en publicité

BLANK & Co
 Importateurs et distributeurs de vins rouges français à
VEVEY
 Informent MM. les cafetiers et hôteliers du canton de Fribourg qu'ils ont désigné
Monsieur Louis DESCLOUX de ROMANENS
 pour succéder à leur regretté voyageur Monsieur Joseph Genoud, décédé.
 Ils les remercient de la confiance qu'ils ont prodiguée au sympathique défunt et les prient de bien vouloir la reporter sur son successeur.

Vente aux enchères publiques
 Lundi 26 septembre 1932, dès 1 heure, les soussignés vendront, devant leur domicile, à Corserey : 2 vaches reportantes, 1 taurreillon, 1 vachette de 3 mois, 1 four portatif, 1 char à échelle, 1 brouette pour l'herbe, 1 brouette à purin, 1 buttoir, 1 herse, 1 coupe-racines, 2 colliers pour vaches, clochettes, chaînes à broder, 1 romaine, 1 établi, auges pour porcs, 1 table, 1 armoire, etc., foin et regain.
 Dès 3 heures, il sera vendu les immeubles situés rière Corserey, comprenant : logement, grange, écurie, fontaine, verger, de la contenance de 2 poses 1/2 attenantes. 14279
 Les exposants : Alfred et Virginie Clément.

Rien n'a une telle influence...
 que la lustrerie, dans l'agrément d'un intérieur.
 Visitez sans engagement la grande exposition de lustres en cristal, chêne-vieux style, albâtre, fer forgé, etc. 98-4
NEUHAUS, électricien
 Boulevard de Pérolles, 15 FRIBOURG
 Téléphone 10.04

A vendre ou à louer

pour le 22 février 1933, un beau domaine situé dans la commune de Guin, de la contenance d'environ 79 poses, de bon terrain, beau verger, eau courante et grands bâtiments en très bon état. 14283
 Pour renseignements, s'adresser à Ch. Meyer, notaire, Guin.

PARMI L'amitié chrétienne

Prix : Fr. 1.60
 AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
 FRIBOURG

COSTUMES
 pour
GARÇONNETS
 depuis Fr. 15.—
 Maison de confections masculines
A la Perfection
 Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER
 Avenue de la Gare, 10 — FRIBOURG
 Timbres d'escompte 5 %

Dimanche Jeûne fédéral
Hôtel de la Croix-Blanche, Marly
Dîner chevreuil
 Cuisine très soignée.
 Se recommande : 214-1
 E. Burri-Rime.

Publicitas S. A.
 Annonces dans tous les journaux et conseils en publicité

BLANK & Co
 Importateurs et distributeurs de vins rouges français à
VEVEY
 Informent MM. les cafetiers et hôteliers du canton de Fribourg qu'ils ont désigné
Monsieur Louis DESCLOUX de ROMANENS
 pour succéder à leur regretté voyageur Monsieur Joseph Genoud, décédé.
 Ils les remercient de la confiance qu'ils ont prodiguée au sympathique défunt et les prient de bien vouloir la reporter sur son successeur.

Vente aux enchères publiques
 Lundi 26 septembre 1932, dès 1 heure, les soussignés vendront, devant leur domicile, à Corserey : 2 vaches reportantes, 1 taurreillon, 1 vachette de 3 mois, 1 four portatif, 1 char à échelle, 1 brouette pour l'herbe, 1 brouette à purin, 1 herse, 1 coupe-racines, 2 colliers pour vaches, clochettes, chaînes à broder, 1 romaine, 1 établi, auges pour porcs, 1 table, 1 armoire, etc., foin et regain.
 Dès 3 heures, il sera vendu les immeubles situés rière Corserey, comprenant : logement, grange, écurie, fontaine, verger, de la contenance de 2 poses 1/2 attenantes. 14279
 Les exposants : Alfred et Virginie Clément.

Rien n'a une telle influence...
 que la lustrerie, dans l'agrément d'un intérieur.
 Visitez sans engagement la grande exposition de lustres en cristal, chêne-vieux style, albâtre, fer forgé, etc. 98-4
NEUHAUS, électricien
 Boulevard de Pérolles, 15 FRIBOURG
 Téléphone 10.04

A vendre ou à louer
 pour le 22 février 1933, un beau domaine situé dans la commune de Guin, de la contenance d'environ 79 poses, de bon terrain, beau verger, eau courante et grands bâtiments en très bon état. 14283
 Pour renseignements, s'adresser à Ch. Meyer, notaire, Guin.

PARMI L'amitié chrétienne
 Prix : Fr. 1.60
 AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
 FRIBOURG

ATTENTION !
 A LA MAISON ZURKINDEN
 71, place de la Cathédrale
 Grand arrivage de laine à tricoter : Pingouin moudain ou écossais, Zig-Zag, Saturn, Alterra, etc.
 Nouvelles explications, Laplace, Montreux.
 Prix du jour — Timbres d'escompte ENVOI A CHOIX

Pour **Bébé**, n'utilisez que des produits préparés par des spécialistes :

Guigoz

s'est spécialisé

depuis de nombreuses années dans la préparation du lait pour nourrissons



COURS DE RÉPÉTITION
RÉGIMENT
Infanterie montagne **7**

Vos SOULIERS sont-ils prêts ? Sinon

DOSSENBACH

aux Arcades

FRIBOURG & MORAT

vous les fournira

Voici quelques exemples :

Art. 1814 brodequins militaires, doublés, empeigne, coupe et ferrage militaires	Fr. 19.80
Art. 814 le même, qualité supérieure	Fr. 22.50
Art. 817 idem, ferrage montagne-glacier, rivé, extra	Fr. 23.50
Art. 818 empeigne chromée, supérieure, ferrage montagne, rivé	Fr. 23.50
Art. 1817 empeigne naturelle, réclame	Fr. 19.80

ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT

A vendre Le marché-concours de semences de céréales d'automne

à GUIN, a commencé et durera pendant toute la période de semences d'automne. Nous vendons des semences sélectionnées et visitées sous le contrôle de la station fédérale d'Érlikon.

Seigle du Pays — Seigle Mont-calme.
Froment Plantahof et froment Mont-Calme 22.
Transport par chemin de fer au tarif réduit de 50 %.

Adressez vos commandes au : 170-2
SYNDICAT DES SÉLECTIONNEURS de la SINGINE, à GUIN. (Tél. 75).

A vendre

deux belles truies portantes de 12 et 14 semaines ; au choix. 14262
Adresse : Roulin, forestier communal, Treyvaux.

Cheval

S'adresser sous chiffres P 4128 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande une gentille JEUNE FILLE

de 17-18 ans, de bonne éducation pour aider au ménage et au service. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Offres avec photo à : O. WINDLIN-DOBER, Hotel « ADLER », Küssnacht a/Rigi. 76-126

Bureau de la place de la

dactylographe
connaissant les deux langues (allemand comme langue maternelle). Offres écrites sous P 14268 F, à Publicitas, Fribourg.

ATTENTION !

J'avise les agriculteurs que je suis à leur disposition pour le battage des graines. 14269 Charles Baebler, Montagny-la-Ville. Téléphone 110.3

On demande pour famille d'avocat, à Zurich

JEUNE FILLE

catholique, gentille, saine, sachant cuire et coudre. Entrée 1er octobre. Occasion d'apprendre le bon allemand. Offres avec photo et prétention sous chiffres U 9540 Z, Publicitas, Zurich.

Imprimerie St-Paul

Fribourg - Pérolles, 33

ENVELOPPES

de toutes grandeurs
de toutes qualités
de toutes nuances

Demandez nos prix très avantageux

Pensionnat ou Sacré Cœur

La Tuilerie, SAINT-MAURICE (Valais)
Complètement rénové, agrandi, pourvu de tout le confort moderne. — Hygiène. — Air sain. — Nourriture abondante et soignée. — Situation idéale. Cours classiques et commerciaux d'après les programmes officiels suisses et français

Ecole ménagère Cours professionnels
Prix modérés en rapport avec la situation économique. 64067
Reentrée, internes : 3 octobre - Externes : 4 octobre
S'adresser à la DIRECTION.

Institutrice, possédant brevet, catholique, de St-Gall-Rheintal, reçoit jeunes filles en pension. Occasion d'apprendre la 2417

LANGUE ALLEMANDE
en très peu de temps. Enseignement de la musique, dessin, travaux manuels à choix. Prix modestes pour 4, 6 mois et pour l'année. Entrée : Octobre. — Inscriptions, renseignements, prospectus par Pension-famille « Reno », Postfach 10586, Altstätten (Ct. St. Gall).

Les agriculteurs et le commerce de gros

ont des intérêts communs. Ce que le paysan sème et récolte après un dur labeur, l'industrie le travaille et le vend aux commerçants et aux consommateurs. — Veuillez lire la série de nos 6 prochaines annonces; elles vous intéresseront sûrement.

Société pour le Commerce de Café Kaiser

Succ. Fribourg : Rue de Lausanne, 23

Qui achète chez Kaiser — achète bien

Stagiaire

en étude d'avocat, au courant du contentieux et travaux de bureau, se chargerait d'occupat. analogue, à domicile, dès 6 h. du soir. 14271
S'adresser : Case postale 44, Fribourg.

VISITEZ

und
lundi

19 septembre de 2 à 6 h.

Hôtel Suisse

Fribourg

Réduction de prix ! Réduction de prix !

Les flocons d'avoine Knorr

en sachets cellophane de 1/2 kg.

ne coûtent plus que **65 ct.**

Vous n'hésitez plus, si vous essayez l'une des qualités de l'excellent café

MARQUE L'„ ARABE ”

Demandez-le à votre épicière ou à

Eigenmann, Chatton & Cie, Fribourg

Hôtel du Poisson, MARIN (Neuchâtel)

A l'occasion du Jeûne, dimanche et lundi :
Beaux MENUS soignés avec toutes spécialités de la maison.

Menus du dimanche 18 septembre :
à Fr. 4.50 à Fr. 5.50

Consommé de volaille. Hors-d'œuvre riches
Paléas du lac en sauce. Maison
neuchâteloise. Potage bisques d'écrevisses
Canetons pôtés aux champignons. Filets de perches au beurre
Pommes frites — Salade Pommes frites — Salade Glaces ou fruits.

Prière de retenir sa table. — Téléphone 76.17
Se recommander : Louis GERSTER, chef de cuisine.

CHASSE AU CHAMOIS

Ensuite des tirs d'artillerie effectués les mêmes jours dans la même contrée, la chasse au chamois qui était autorisée dans l'ancien district franc du Kaiseregg les 27 et 28 septembre, est retardée aux 3 et 4 octobre.

Gemsjagd

Wegen Artilleriescharfschiessens an gleichen Tagen in der Gegend ist die Gemsjagd vom 27 und 28 September in dem alten Bannbezirke Kaiseregg auf den 3 und 4 Oktober festgesetzt.
Der Forstdirektor : M. von der Weid.

Nous exécutons rapidement

MOULURES DE TOUS PROFILS

sapin, chêne et foyard, à des prix avantageux.

WINCKLER & Co S. A.

FRIBOURG. Téléphone 2.08.

LUGANO, hôtel Condor-Rigi

Bonne maison bourgeoise, dans situation centrale, près du lac. Renommée pour sa cuisine. Eau courante. Chambres à partir de Fr. 3.— ; avec pension depuis Fr. 8.—. Th. Barmettler-Emmenegger.

Institut Helvétia — Lucerne

Garçons de 10 à 18 ans. — Ecole secondaire Langues modernes. — Collège classique et scientifique. — Ecole de commerce. Admission à l'école cantonale et diplômée. Excellentes références. 36461 Lz

Kurhaus Richental

rend par les cures d'eau et diète, nouvelles forces vitales. — Médecin de cure, Dr. méd. Häfliger. — Prospectus p. Fam. Meyer. Tél. 6.

Vente d'un domaine

M. Olivier Favre, au Crêt, met en vente de gré à gré, son domaine de 55 poses fribourgeoises, appelé « Le Basset », sis rière dite commune.

Vaste ferme en très bon état. Eau intarissable. Lumière électrique. Terrain entièrement de première qualité. Situation avantageuse à 5 minutes du village et de la laiterie. Entrée en février prochain.

Pour visiter, s'adresser au propriétaire et traiter avec le soussigné. 14159
Jos. Kellin, notaire, Châtel-Saint-Denis.

AVANT L'HIVER

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THE BEGUIN

le meilleur déparasit connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, est capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre : il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc. ; il fait disparaître constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. ; il combat avec succès les troubles de l'âge critique. La boîte : Fr. 1.80 dans toutes les pharmacies. Dépôt général pour la Suisse : Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds. 83-3 C

J. Bongard-Ansermot

9, avenue des Alpes, Fribourg

ON DEMANDE une jeune fille

comme apprentie, pour un commerce de tissus. S'adresser par écrit à Case postale 2.676, Fribourg. 14252

TROCHU

Les intuitions du Curé d'Ars
Première et deuxième série
Chaque volume : Fr. 3.75

VERME

La Mère initiatrice
Prix : 1 fr. 25.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 33
FRIBOURG

CHAPEAUX

chez
Sausser-Reichlen
les derniers modèles pour l'hiver 1932-33

Domaine à louer

La commune de Pont-la-Ville expose en location, par voie de mises publiques, le domaine de Freydeville, bien situé et de bon rapport, de la contenance de 19 poses 92 perches, avec entrée en jouissance le 22 février 1933.

Les mises auront lieu le vendredi 30 septembre 1932, dès les 2 heures de l'après-midi, à la salle communale (maison d'école).

Les conditions seront lues avant les mises. Pont-la-Ville, le 13 septembre 1932.
Le conseil communal.

Motos et side-cars OCCASIONS

L'Ecole-atelier de mécanique du Technicum (Pérolles), vend quelques motos et side-cars complètement révisés de Fr. 300.— à Fr. 1.400.—.

La révision de ces motos, faite dans un but de démonstration et d'enseignement pratique offre TOUTES GARANTIES. 14228

Les fourrures garanties

Choix superbe de jaquettes
Manteaux véritables renards argentés et autres, à des prix défiant toute concurrence.

SCHMID fils, fourreurs

Neuchâtel

1000 m
Felsenegg
Institut préalpin pour jeunes gens Zugerberg s. Zoug. Elèves de vacances Juin-sept. Prospectus Dir. HUG & SCHWEIZER

Le cours est favorable pour l'achat de

FOURRURES

Jaquettes - manteaux - renards - garnitures. Se recommande : Maison de confiance

TIEFNIG, FRIBOURG

11, r. Romont. Maison Yantz, optic. Tél. 6.23
Réparations, transform., teinture, bas prix.

Qui désire augmenter les produits de ses champs de céréales emploie exclusivement nos

**Cultivateurs
Pulvérisateurs
Semoirs
Distributeurs d'engrais
Epandeurs de fumier**

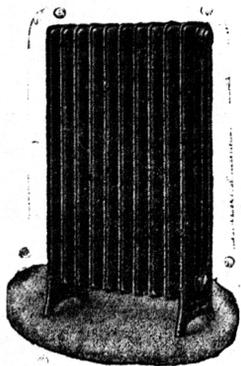
c'est-à-dire des machines qui, depuis des années, ont été éprouvées dans les grands pays producteurs de céréales. Les modèles d'aujourd'hui bénéficient de 100 ans d'expérience dans la construction de machines agricoles.

La marque connue  Qualité la meilleure

La qualité est le principe de base des usines IHC

International Harvester Company S. A., Zurich
Hohlstrasse, 100

Fribourg expose et vend
les produits de son sol
Foire aux provisions
Fribourg (Grenette)
29 septembre - 10 octobre 1932



CALORIE

FRIBOURG - Grand'fontaine Tél. 1.44

CHAUFFAGES CENTRAUX — VENTILATION
BRULEURS A MAZOUT. Sanitaire, bains,
buanderies, distributions d'eau chaude.
Maison réputée. Travail irréprochable.
Projets et devis sans frais ni engagement.

L. POCHON, directeur.

CABINET DENTAIRE

Ch. BROILLET

M. C. D.

fermé en

septembre

Promenade

A L'ÉTANG DU JURA

Tea-Room

ouvert chaque après-midi, avec des consommations de 1er choix. Pâtisserie — Sirops — Chocolat crémant — Guigoz en tasse.

Dégustez le délicieux
CIDRE DE GUIN

Ecole

de coiffure

patentée
Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificat d'aptitude garanti. Ouvert toute l'année. — L. PEZET, rue de Contance, 24, 1er, Genève.

BAISSE DE PRIX



Accordéons 10 touches, 2 basses, dep. 9.50. Genre italien (21 t. & 8 b.), 38 et 44 fr. Violon, mandoline, 13.50. Zither, 19 fr. Piccolo, 4.50. Clarinette, 28 fr. Ocarina, 90 et Harmonica à bouche, 30 et à 15 fr. Clairon-tambour, 15 fr. Gramophone, 45 fr. Disques, 1 fr. 65. Instruments d'occ., cordes, access. Réparat. à bas prix. Catalogue 1932 gratis. — EL. ISCHY, fabricant, Payerne, 31. 706 L

Autogarage

neuf, confortable, avec eau, accès très aisé sur route, à louer tout de suite ou date à convenir. S'adresser à M. Latélin, route de Villars, 5. A la même adresse, fourneaux catalanes à vendre. 14258

Aux participants

du

**NOUVEAU CONCOURS
Schuler**

6090 prix

Valeur totale des prix en espèces Fr. 50.000.—

Concours N° 3

Nous avons reçu 11.279 solutions justes.

Solution 11.279 1^{er} prix Fr. 1000.— Frau Margaretha Amann, Kreuzlingen.

Solution 11.278 2^{me} prix Fr. 500.— Michel Adèle, Avenches (Vaud).

Solution 11.280 3^{me} prix Fr. 250.— Frau Graf-Geiger, Flawil.

Prenez part à notre grand Concours N° 4 durant les mois de septembre et octobre.

Dernier délai : 31 octobre 1932.

Demandez prospectus à votre fournisseur ou directement à nous.

Connaissez-vous le
savon de toilette Schuler
avec bon ?

P 25-3 K

Savonnerie Schuler Kreuzlingen.

ATTENTION

Toutes les confiseries et boulangeries, sans exception, seront fermées toute la journée, le dimanche 18 septembre, 14253

Jour du Jeûne fédéral

La Société des boulangers de Fribourg.
La Société des confiseurs de Fribourg.

Vente juridique

DE CAFÉS, THÉS, CHOCOLATS, BISCUITS, CONSERVES, etc.

Lundi 19 septembre 1932, dès 14 heures, à la salle des ventes, Maison de justice, à Fribourg, l'office vendra, au plus offrant, une grande quantité de café rôtis et vertis, thés, chocolats, biscuits, conserves diverses, confitures, sirops, etc., etc. 14266

Office des faillites de la Sarine.

PHOTO

Appareils pour amateurs, pour les débutants dep. Fr. 9.— ; d'autres modèles, jusqu'à Fr. 500.— Expédition gratuite de la liste des prix. 353-10

A. Schnell,
Place Saint-François, 6,
LAUSANNE

Ch. P. RYSSSEL
médecin-dentiste

à REPRIS SES
CONSULTATIONS

**LIQUIDATION TOTALE
Paul LUSCHER**

Rue de Lausanne, 39
FRIBOURG 14158

50 % de rabais sur les dentelles, coton, ceintures, colliers, tresses, cordons, franges, fleurs, boutons, boutons, fermoirs, bas, châles, passementeries.

Fromages

On ACHÈTERAIT une très bonne partie fromages de montagne. Paiement comptant.

Faire offres détaillées sous chiffres P 131-2 F, à Publicitas, Fribourg. A la même adresse, on achèterait également fromages gras et salés, de second choix. Vacherins prêts pour la fondue. Beurre de crème.

Demande pour entrée tout de suite

Locaux

rez-de-chaussée, pr usage industriel, totalisant 200 m².

S'adresser par écrit sous chiffres P 14265 F, à Publicitas, Fribourg.

Bandages

herniaires

élastiques, dern. nouveautés et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne, 515-1 Yv

A LOUER

dès le 25 octobre, appartement de 2 chambres, cuisine, cave, galetas, eau, gaz, lum., buanderie, etc. S'adresser sous chiffres P 14018 F, à Publicitas, Fribourg.

FIAT
NOUVEAUX PRIX

6 cylindres - Modèles 1933

13 CV.

522 C	Conduite intérieure, 4-5 places	Fr. 7250.-
	Cabriolet	Fr. 9950.-
522 L	Conduite intérieure, 6-7 places	Fr. 7950.-
524 C	Conduite intérieure, 4-5 places	Fr. 8950.-
	Cabriolet Spider 2-4 places	Fr. 9800.-
524 L	Conduite intérieure, 6-7 places	Fr. 10,500.-
522 S	Conduite intérieure Sport, 4 places	Fr. 10,400.-

FRANCO SUISSE

Tous ces modèles sont munis de doubles freins hydrauliques — 4 vitesses — engrenages synchronisés et silencieux — Roue libre sur demande.

SPICHER & C^{ie} — Garage de la Gare — FRIBOURG

E. MEYER — BULLE

A. JURIENS — ROMONT

ZYBACH et KREBS — MORAT